

**CABINET DYNAMIQUES-SAHEL  
CONSEIL, ETUDES, ANALYSE, FORMATION**

BP 188, TEL. 21 31 46 00/ 90 63 00 90

E-MAIL : [dymsahel@yahoo.com](mailto:dymsahel@yahoo.com)

NIF: 16 311/R

---

**RAPPORT DE L'ETUDE SUR**

**EVALUATION DE REFERENCE DES BESOINS PRIORITAIRES DE  
PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS TRANSFRONTALIERS DANS  
LES REGIONS D'AGADEZ, DIFFA, TAHOUA ET TILLABERI  
POUR L'ELABORATION D'UN PRODOC PLURIANNUEL**

**Décembre 2014**

## Table des matières :

Table des matières : .....	2
Abréviations, Sigles et acronymes.....	5
Introduction générale.....	7
1. Situation de vulnérabilité aux conflits transfrontaliers et tensions internes.....	7
11. Contexte général .....	7
111. Situation géographique : enclavement et vulnérabilité écologique .....	7
112. Population et économie : des potentialités enclavées .....	9
113. Gouvernance : le cadre de déconcentration, décentralisation et communalisation.....	12
12. Analyse de vulnérabilité aux conflits transfrontaliers dans les régions cibles .....	14
121. Les principales menaces à la stabilité du pays .....	15
122. La situation à Diffa : zones et principaux facteurs de vulnérabilité .....	16
122.a. Vulnérabilité générale dans la bande Sud de Diffa sur la frontière Niger-Nigéria .....	16
122.b. Nord Diffa : absence de l'Etat, couloir de trafics et menaces diverses .....	17
122.c. Boko Haram, une menace à la paix et à l'intégrité territoriale de la région .....	19
122.d. Problématique humanitaire et insécurité généralisée .....	21
123. Situation de la région d'Agadez : zones et principaux facteurs de vulnérabilité .....	23
123.a. Attaques de groupes terroristes.....	23
123.b. La toile d'araignée des pistes dans le Manguéni, le Djado et le Ténére. ....	23
123.c. La toile d'araignée des pistes du massif de l'Aïr.....	24
123.d. L'absence ou l'insuffisante présence de l'Etat .....	24
124. Situation de la région de Tahoua : zones et principaux facteurs de vulnérabilité .....	25
124.a. La toile d'araignée des pistes des vallées Azawak et Oulliminden.....	25
124.b. Espace de contact entre Boko haram et djihadistes maliens et lybiens .....	25
125. Situation de la région de Tillabéri : zones et principaux facteurs de vulnérabilité .....	25
125.a. La toile d'araignée des pistes de la région de Tillabéri .....	25
125.b. Les menaces transfrontalières sur la région de Tillabéri.....	27

126. Menaces et tensions communes aux régions cibles .....	27
2. Analyse des situations de vulnérabilité des régions frontalières cibles.....	31
21. Analyse de l'état d'insécurité multiforme dans les régions cibles .....	31
22. Analyse d'impact des activités des groupes armés djihadistes.....	32
23. Principales forces et opportunités face aux menaces exogènes et endogènes.....	33
24. Principales faiblesses et risques potentiels face aux menaces exogènes et endogènes .....	36
3. Principaux défis et besoins prioritaires des collectivités des régions cibles .....	38
31. Les principaux enjeux et défis .....	38
32. Les principaux défis spécifiques .....	39
33. Les besoins prioritaires pour consolider la stabilité et l'économie des régions cibles. ....	40
34. Propositions pour les courts, moyens et longs termes .....	42
4. Proposition de projet de document pour un programme d'appui à la stabilité et à l'économie des zones frontalières du Nord (PASERF Nord) .....	44
4.1. Justification du programme .....	44
4.2. Cadre logique du programme et structure des résultats.....	46
4.2.1. Objet du programme et modalités d'intervention.....	46
4.2.2. Objectif général du programme.....	48
4.2.3 Composantes du programme.....	49
4.2.3.1. Composante 1: Promouvoir la gouvernance de la stabilité .....	49
Projet 1. Renforcement des institutions et des capacités de gouvernance de la paix. ....	49
Projet 2. Renforcement de la gouvernance locale de la stabilité par les CT.....	51
4.2.3.2. Composante 2. Renforcer les capacités de résilience et de développement local des communautés et communes frontalières .....	52
Projet 3. Appui aux communautés pour initier et conduire des microprojets de résilience .....	52
Projet 4. Promouvoir la diversification de projets locaux de développement par les communes avec l'appui de la région.....	54
4.3. Plan global de financement du programme.....	55
4.4. Stratégie de mise en œuvre et suivi évaluation du programme.....	56

4.4.1. Approche et principes de la mise en œuvre du programme .....	56
1) Une approche de consolidation de la paix et de la stabilité pilotée par les communautés, les communes et les régions :.....	56
2) Une approche communautaire intégrée, favorisant un dialogue ascendant et descendant, et la participation locale :.....	56
3) Une approche de capacitation inclusive du leadership des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés:.....	56
4) Une gestion intégrée des ressources foncières et naturelles contribuant à la stabilité sociale et à la consolidation de l'économie : .....	57
5) Principe d'appel à concurrence pour soumission de projets spécifiques, de micro-projets et d'AGR.....	57
4.4.2. Ancrage, pilotage, coordination.....	57
4.4.3. Bénéficiaires, partenariats et modalités de mise en œuvre .....	57
ANNEXES.....	59
Annexe 1 : Références documentaires.....	59
Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées.....	60

## Abréviations, Sigles et acronymes

Sigles, abréviations, acronymes	Significations
ADMT	Adder, Doutchi, Majia, Tarka (région géographique du Niger)
AHA	Aménagement Hydro-Agricole
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AREVA	Groupe Nucléaire Français (Areva, du nom de l'abbaye d'Arevalo en Espagne)
Az,	Agadez
BM	Banque Mondiale
Da,	Diffa
Do	Dosso
CA	Circonscription Administrative
COMINAK	Compagnie Minière d'Akouta
CR	Commune Rurale
CSI	Centre de santé intégré
CT	Collectivité Territoriale
CU	Commune Urbaine
FARC	Forces Armées Révolutionnaires de Colombie
FCFA	Franc des Communautés Financières d'Afrique
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FOCOS/CTF	Fonds Commun de Stabilité des Collectivités Territoriales Frontalières
GPS	Global Positioning System
HACP	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
IDH	Indice de Développement Humain
IDS	Instrument de Stabilité (Programme Union Européenne)
INS	Institut National des Statistiques
Km2	Kilomètre carré
Mi	Maradi
MUJAO	Mouvement pour l'Unité du Jihad en Afrique de l'Ouest
MW	MégaWatt
Ny	Niamey
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OPVN	Office des Produits Vivriers du Niger
OSC	Organisations de la Société Civile (ONG, Associations, Groupes, Groupements, organisations, etc. non étatiques, non créés par l'Etat et sans aucune représentation de l'Etat)
PASERF Nord	Programme Appui à la Stabilité et à l'Economie des Régions Frontalières du Nord
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PDEV	Projet Paix et Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PRODOC	Document de Projet / ou de Programme

RCA	République de Centre Afrique
RGAC	Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNB	Revenu National Brut
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SDS	Stratégie de Développement et Sécurité dans les zones sahélo-saharienne du Niger
SOMAÏR	Société des Mines de l'Aïr
SONICHAR	Société Nigérienne de Charbon –Anou Araren
SORAZ	Société de Raffinage de Zinder
STD	Services Techniques Déconcentrés de l'Etat
Ta	Tahoua
TI	Tillabéri
Zr	Zinder

## **Introduction générale**

L'étude, suivie de propositions pour un projet de document (PRODOC), par rapport aux besoins prioritaires des zones vulnérables aux conflits transfrontaliers, concerne les régions cibles de la couronne nord du pays : Diffa, Agadez, Tahoua, Tillabéri.

Conformément aux objectifs de l'étude, le présent rapport a pour objet d'exposer la situation des menaces, tensions et conflits transfrontaliers, et apporter des éléments de réponse sur les besoins exprimés par les acteurs, à travers :

- (i) Le contexte général du pays et la situation de vulnérabilité aux conflits transfrontaliers dans les régions cibles, notamment, par l'identification des différentes formes de ces conflits et les zones géographiques de leur manifestations ;
- (ii) L'analyse des vulnérabilités aux conflits transfrontaliers dans les régions cibles, par l'examen des différents documents, informations et données sur la situation ;
- (iii) L'évaluation de référence des besoins prioritaires exprimés par les acteurs au regard de la situation, ainsi que les enjeux, les défis, les propositions et recommandations suggérées;
- (iv) Une proposition de projet de document cadre pluriannuel (PRODOC) permettant de proposer des réponses, en termes d'actions, par rapport aux besoins prioritaires exprimés par les acteurs en vue de la consolidation durable de la stabilité dans les régions cibles.

## **1. Situation de vulnérabilité aux conflits transfrontaliers et tensions internes**

### ***1.1. Contexte général***

#### **111. Situation géographique : enclavement et vulnérabilité écologique**

Le Niger, pays de l'Afrique de l'Ouest, couvre 1 267 000 km<sup>2</sup>, et partage des frontières totalisant plus de 5000 km avec le Tchad à l'Est, la Libye et l'Algérie au Nord, le Mali et le Burkina à l'Ouest, le Bénin et le Nigéria au Sud. C'est un pays continental, enclavé, dont les côtes maritimes les plus proches sont : à 1200 km au Sud de la Méditerranée ; à 1900 km à l'Est de l'Atlantique ; à 700 km du Golfe de Guinée ; et à 1100 km de Cotonou, port le plus proche.

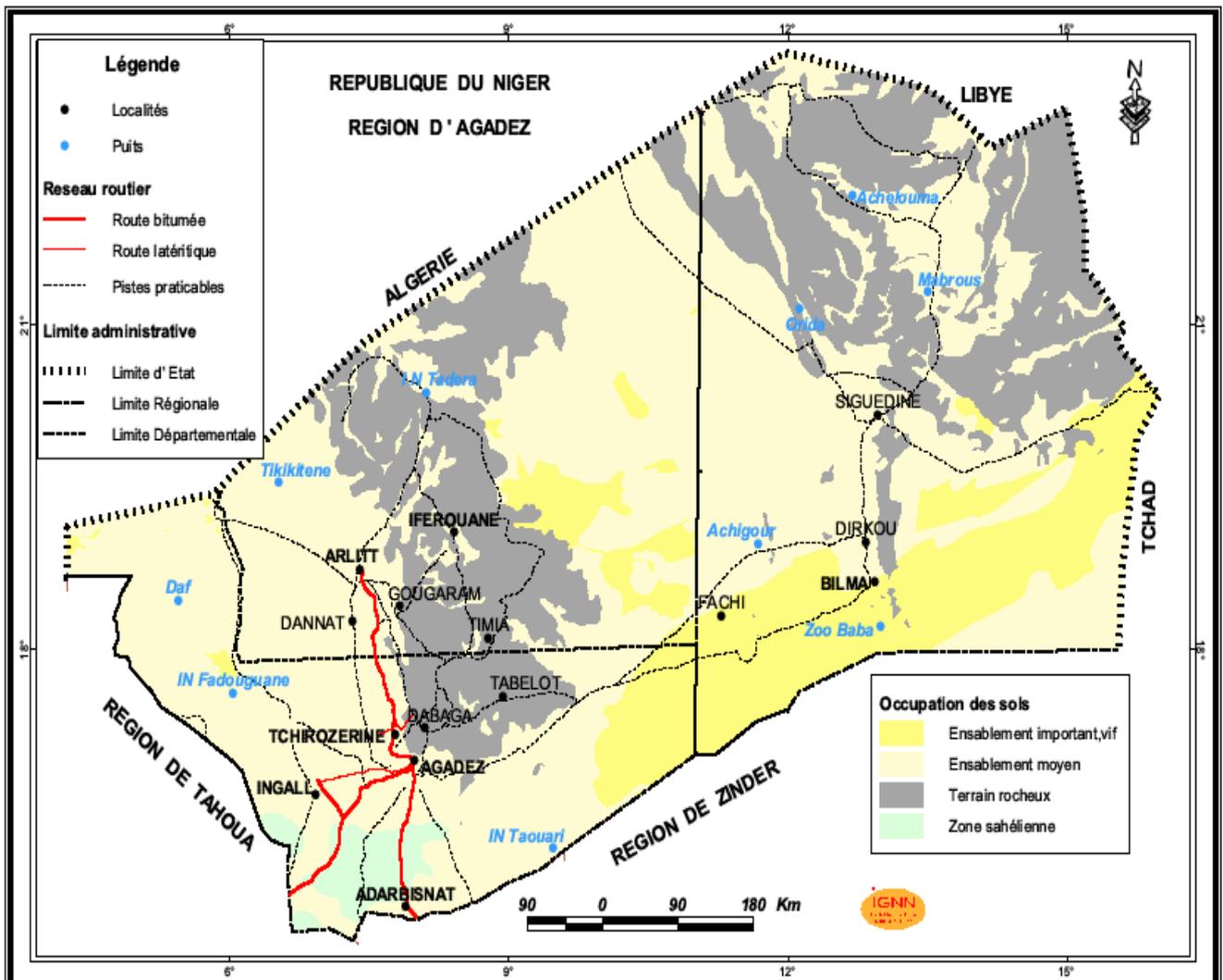
La zone saharienne aride et sahélo-saharienne, désertique et semi-désertique, s'étale sur 77% de sa superficie, avec une pluviométrie rare à faible (0 à 100 mm).

La zone sahélo-saharienne, bande centrale du pays, couvre 10% de sa superficie, avec une pluviométrie dépassant rarement 400 mm.

La zone sahélo-soudanienne, bande sud du pays large de 100 à 150 km, couvre 13% de sa superficie, avec une pluviométrie dépassant rarement 800 mm à l'extrême sud.

Le relief est fait des hauts plateaux de 600 à plus de 2 000 m du Nord-Est (Massifs Manguéni, Djado, Kawar) et du centre-Nord (Massifs de l’Aïr). Ces plateaux sont inclinés Nord à Sud-Est, Nord à Sud, et Nord à Sud-Ouest, et font place, du centre au Sud à des bas plateaux de 500 à 200 m. Cette inclinaison, orientée vers les bassins du Lac-Tchad, de la Komadougou-Yobé et du fleuve Niger, favorise des érosions éoliennes et hydriques, avec des écoulements souvent violents provoquant des ravinements profonds, éboulements et transports de sable.

**La région d’Agadez** est située au Nord du Niger (latitude 16°58’00’’ et longitude 7°59’00’), limitée à l’Est par le Tchad, au Sud par la région de Zinder, au Nord par la Libye et l’Algérie, à l’Ouest par la région de Tahoua et le Mali. Zone désertique caractérisée par un climat aride, une faible pluviométrie (-150 mm/an), Agadez occupe plus de la moitié du territoire national et s’étend sur 667 799 Km<sup>2</sup>. La région d’Agadez connaît trois zones écologiques: la zone saharienne hyperaride (0 à 5 mm), bande au Nord de la ligne Inabangarit- Arbre du Ténééré-Fachi- Bilma ; la zone saharienne aride (5 à 100 mm), bande centrale limitée au sud par une ligne droite allant de la frontière du Mali à Ingal et à Termit (Zinder); la zone saharosahélienne (100 à 200 mm), enclave entre la ligne Ingal-Termit et les frontières avec les régions de Tahoua et Zinder.



**La région de Diffa** à l'extrême Est du Niger (entre 10° 30' et 15°35' Est, 13°04' et 18° 00' Nord), s'inscrit totalement dans le bassin du Lac-Tchad, limitée à l'Est par le Tchad, à l'Ouest par la région de Zinder, au Nord par Agadez, au sud par le Nigéria. Le relief est dominé par les plaines sableuses (Tal, Manga, Kadzel) et les plateaux de faible altitude (550 m au plus) comme Agadem, Termit, Djadjiri. Du Nord au Sud de la région, on distingue trois grandes zones agro écologiques<sup>1</sup> : i) la zone pastorale nord, désertique (<100 mm) ; ii) la zone centrale, agro pastorale (150 à 250 mm); iii) la zone agricole présentant trois sous-zones: la sous- zone du lac (300m) avec une agriculture de décrue le long des rives du Lac-Tchad ; la sous-zone de la Komadougou au sud (300 à 400 mm) et ses cultures de décrue; la sous-zone des cuvettes oasiennes, enclavées, de Mainé à Gouré(150 à 250 mm). Les crues du Lac-Tchad et de la Komadougou-Yobé au Niger sont aléatoires depuis une vingtaine d'années.

**La région de Tahoua**, au Centre-Ouest du pays (entre 14°53'00° Nord et 5°16'00° Est), est limitée à l'Est par la région de Maradi, celle d'Agadez au Nord, le Mali au Nord-Ouest, les régions de Tillabéri et Dosso à l'Ouest, et le Nigéria au Sud. Elle couvre 113 371 km<sup>2</sup>. Le relief est dominé par le système de bas plateaux (700 à 300 m), vallées et plaines de l'ADMT (Adder, Doutchi, Majia, Tarka) ; au centre de la région, ces zones de bas reliefs sont inclinées Nord-Est à Sud-Ouest, vers la vallée du fleuve Niger, et sont très exposées à l'érosion hydrique et éolienne entraînant l'ensablement des plans d'eau. Les zones désertiques, au Nord dans l'Azaouagh et dans les Oullimenden à l'Ouest, occupent la moitié de la région, avec des ergs et des dunes mouvantes.

**La région de Tillabéri**, à l'Ouest du Niger, est traversée du Nord au Sud par le fleuve Niger, et couvre une superficie de 97 251 km<sup>2</sup> (sans la Région de Niamey circonscrite en son sein) ; elle représente 7,7 % du pays. Elle est limitée à l'Est par la Région de Dosso, au Nord-Est par celle de Tahoua, au Nord par le Mali, à l'Ouest et Sud-Est par le Burkina et le Bénin. Le relief est caractérisé par les vastes vallées du fleuve Niger et ses affluents des deux rives, les bas plateaux (250 à 200 m) et plaines du Liptako-Gourma à l'Ouest (rive droite du fleuve) et celles du Fakara à l'Est (entre la vallée du fleuve et celle du Dallol Bosso). Le Liptako-Gourma est tapis de socles granitiques rendant difficile l'accès aux souterraines. Le Nord de la région se situe en zone sahélo-saharienne (zone de savane arbustive), le centre en zone sahélienne (zone de savane arbustive et arborée). Au sud, le climat est de type sahélo soudanien (savane arborée), sur une mince bande incluant le Parc de W.

## **112. Population et économie : des potentialités enclavées**

La population du Niger<sup>2</sup> passe, en une décennie, de 11 060 291 h habitants en 2001 (RGPH, 2001) à 17,2 millions en 2012 (RGPH 2012), 17, 83 millions en 2013 (BM, 2013), soit 14hbt/km<sup>2</sup>. Avec une croissance de 3,5% elle atteindrait 30,8 millions en 2030. Plus de la

<sup>1</sup> Etude sur l'approfondissement du diagnostic et analyse des Systèmes de Production agro-sylvo-pastoraux de Diffa, SE/SDR, 2004.

<sup>2</sup> La population passe de 5 102 990 hbt en 1977 à 7 251 990 hbt en 1988, et 11 060 291 en 2001(INS : note introductive RGPH 2012).

moitié des nigériens ont moins de 20 ans. Plus de 81 % des nigériens habitent en zone rurale. Le taux d'alphabétisation est de 29%. Un des pays les plus pauvres du monde (RDH 2014), le Niger affiche un PIB par habitant d'environ 690 \$/US par an (RDH 2012) et un RNB/hbt de 420 \$US (BM, 2013). Le PIB global se chiffre à 7.356 \$US en 2013 ; environ 60 % des nigériens vivent encore sous le seuil national de pauvreté (contre 64% en 1992-93). Pays Pauvre Très Endetté il a une croissance démographique de 3,5% contre 3,9% du PIB. Le Niger importe plus qu'il n'exporte, d'où le déficit permanent de sa balance commerciale. La contribution du secteur minier (uranium, or) au PIB qui est de 13,2% (2013) sera rehaussée par l'exportation du pétrole (réserve de 300 millions de barils) exploité à Agadem et raffiné à Bakinbirgi à Zinder.

Au plan du développement agricole global, contribuant à plus de 50% au PIB, on estime que les superficies cultivées sont passées de 1,8 millions d'ha en 1960 à plus de 4 millions en 1995 et 6,5 millions en 2007 (RGAC) ; soit un taux d'accroissement de 3%. Selon cette tendance, les 12 millions d'ha cultivables auront été totalement consommés en fin 2050.

Agadez, Diffa, Tahoua et Tillabéri sont les régions les moins densément peuplées du pays, avec 878 321 Km<sup>2</sup> soit 69% du territoire, pour une population de 7 132 288 habitants, dispersées dans des villages et hameaux, tribus et campements, au sein d'enclaves constituées par les vallées, cuvettes et oasis.

**La région d'Agadez** compte une population de 487 620 hbts (RGPH, 2012) dont 57% dans les villes minières et administratives (Arlit, Agadez, Tchirozérine). Sept (7) groupes sociolinguistiques composent la population : Touareg (60%), Haoussa (24%), Zarma-Sonraï (5%), Kanouris (5%), Toubou, Arabe et Peul (6%). Pour une population de 487 620 hbts (dont 43% de ruraux). La région dispose de 1 687 997 têtes de bétail (INS, Agadez en chiffres 2010), soit près de 4 têtes/habitant. L'élevage est la première activité agricole, occupant 70% de la population rurale. L'agriculture irriguée familiale se pratique dans les oasis et les bas-fonds. La région contient les plus grands réservoirs d'eau souterraine du pays dans des zones irrigables (Tamesna, Irhazer, Tafidet) et des sites d'eaux thermales (Tafadeck). Le potentiel irrigable des oasis dépasse 2 700 000 ha. Les ressources minières exploitées de la région sont l'uranium, le charbon, l'or et l'étain :

- **L'uranium** (plus de 60% des exportations du pays) est actuellement exploité sur trois sites : par AREVA (Groupe français), les sites d'Arlit (SOMAÏR) et d'Akouta-Akokan (COMINAK) produisant plus de 3 000 tonnes/an (1 808 T/2009 à la SOMAÏR, et 1435T/2009 à la COMINAK) et employant chacun plus mille agents ; la mine d'Azélik exploitée par SOMINA, une société chinoise et koréenne (avec une part de 33% de l'Etat du Niger au capital) ayant produit 700 T en 2011, atteindra 2 500 T/an à partir de 2015 (presque autant que SOMAÏR et COMINAK) ; une quatrième mine serait exploitée par AREVA, celle d'Imouraren, entre 2015 et 2017.

- **Le charbon**, exploité par la SONICHAR, à Anou-Araren (Tchirozérine) produit environ 250 000 T/an permettant d'alimenter en électricité les villes et les infrastructures industrielles de la région (Agagez, Arlit, Akouta-Akokan, Tchirozérine).
- **L'or** découvert, quasiment à fleur de sol, dans la zone du Djado et sur la bande frontalière ouest avec l'Algérie fait l'objet d'exploitation artisanale et attire les populations de toutes les régions du Niger, et des pays frontaliers ;
- **L'étain** qui était exploité à Elmeki, Taraouji, et Timia, n'est plus produit qu'à Elméki, pour une production tournant autour de 10 000 T/an.

**La région de Diffa** compte une population de 593 821 hbts (RGP/H, 2012) dont 51% d'hommes. La population se répartit en plusieurs groupes sociolinguistiques<sup>3</sup> : Kanouri ou Béribéri (58%), Peul (27%), Toubou (7%), Haoussa (3%), Arabes (3%), Boudouma et autres (2%). Elle a une croissance de 4,8% et une densité de 3 hbts/km<sup>2</sup>. Cette densité atteint 30 hbts/km<sup>2</sup> dans les vallées du Sud. Pour 593 821 hbts, le cheptel est estimé à 1 061 086 (1999), 3 075 328 (RGAC, 2005), et 3 740 000 têtes en 2010 (INS, 2011), soit plus de 6 têtes par habitant. L'élevage est la première ressource de la région, suivie de l'agriculture (riz, maïs, sorgho, poivron). Les ressources en terres et en eaux (de surface et souterraines) relèvent du système hydrographique Lac-Tchad et Komadougou-Yobé ; cette zone porte d'énormes potentialités hydrauliques, agricoles et halieutiques sous-exploitées.

Le pétrole constitue la principale ressource minière : il est exploité dans la zone d'Agadem (au Nord-Est de Diffa, dans le Département et la Commune de Ngourti), par la Société Chinoise China Petroleum ; il est transporté par pipeline à Bakin-Birgi (Zinder), pour être raffiné par la SORAZ (Société de Raffinage de Zinder), en copropriété Niger/Chine ; sa production atteindrait à terme 20 000 b/j dont 6 000 b/j pour les besoins du Niger.

**La région de Tahoua** totalise une population de 3 328 365 hbts (RGPH, 2012). Les groupes sociolinguistiques sont en majorité les Haoussa, suivis des Touaregs, des Peuls et des Arabes. La densité est de 29,35 hbts/km<sup>2</sup>. Le cheptel de la région estimé en 2012 à 7 785 262 têtes, soit 2,4 têtes/hbt). L'élevage occupe une zone pastorale de 73 000 km<sup>2</sup> soit 64% de la région. L'agriculture se pratique dans les bassins versants en saison pluviale, et en cultures irriguées de contre-saison. Le potentiel irrigable est sous exploité dans vallées et plaines de l'ADMT (Adder, Douchi, Majia, Tarka). Tahoua exporte une grande partie de l'oignon violet du Niger vers les pays voisins.

**La région de Tillabéri** totalise 2 722 482 habitants (dont 85% de ruraux) avec une croissance de 3,2%. Les principaux groupes sociolinguistiques sont les Zarma-Sonraï, suivis des Haoussa, Peul, Touareg, Gourmanké et Arabes. L'analphabétisme est de 37%, le taux de pauvreté de 71,7% (INS, 2010). Le cheptel est estimé à 5 877 000 têtes (2 têtes/hbt). La région recèle : des terres riches (bassin du fleuve) ; de vastes espaces pastoraux au Nord; un vaste potentiel

---

<sup>3</sup> INS, Diffa en Chiffres 2011.

en Aménagement Hydro Agricole (AHA), élevage et pêche (barrage Kandaji pour 45 000 ha irrigués attendus ; 75 % du riz et 18% du mil du pays) ; un potentiel en ressources minières (1 380 kg d'or/2011) et hydro-électricité (125 MW attendus de Kandadji) ; des réserves en ressources naturelles et biodiversité (le Parc du W avec 335 000 ha, les affluents de rive droite du fleuve que sont Gorouol, Sirba, Goroubi, Tapoa, Mékrou).

**Les caractéristiques communes** à ces régions concernent, paradoxalement, d'une part les **rigueurs du climat, de l'écologie, de l'isolement de certaines zones**, et d'autre part leurs **énormes potentialités naturelles et économiques enclavées dans les vallées**.

Ces régions :

- ✓ **comptent les zones les plus désertiques**, toutes situées aux extrêmes Est, Nord et Ouest, sur la bande désertique aride et semi-aride (0 à 100mm/an), avec de riches vallées et oasis ;
- ✓ -comptent les communautés (villages, tribus) et agglomérations les plus isolées ou dispersées : elles sont séparées de longues distances (100 à 1 000 km) entre les villages enclavés dans les vallées et oasis ou cuvettes, et très distantes des villes (chefs-lieux des communes et régions) et de ces derniers à la capitale nationale ;
- ✓ portent d'importantes potentialités agricoles: en ressources hydrauliques, notamment, en eaux souterraines, en nappes affleurantes, en eaux de surface (sauf la région d'Agadez) et en eaux thermales et de sources; en vastes étendues de terres irrigables ; et en vastes pâturages pour l'élevage pastoral;
- ✓ recèlent les principales richesses minières et pétrolières du pays : réserves en pétrole à Diffa et Agadez ; or à Agadez et Tillabéri; uranium, manganèse et cassitérite à Agadez ; charbon et ciment à Tahoua et Agadez;
- ✓ connaissent, surtout pour Agadez et Tahoua, des flux commerciaux du Niger et des pays voisins, en direction ou venant des côtes de la Méditerranée (Maroc, Algérie, Libye) : ces flux ont toujours fait d'Agadez un Port Sec transsaharien historique des caravanes, rôle que cette capitale régionale tient toujours au Nord du pays, en favorisant, dans les années passées des flux d'importation de véhicules et équipements moins coûteux par rapport aux voies et portes maritimes du Sud.

### **113. Gouvernance : le cadre de déconcentration, décentralisation et communalisation**

Selon l'ordonnance 2010-54 du 17 septembre 2010, les circonscriptions administratives (CA) sont les Régions et les Départements ; ce sont des entités administratives territoriales déconcentrées. Sont érigées en collectivités territoriales (CT), les Communes et les Régions ; ce sont des entités administratives territoriales décentralisées : il n'existe aucune hiérarchie fonctionnelle entre la Région CT et la Commune. Les communes actuelles sont installées, pour la majorité en 2004 et le mandat des Conseils et Maires qui assurent leur libre administration renouvelé tous les 5 ans ; il a été renouvelé en 2011.

Pour la gestion des services publics d'intérêt général, déléguée à la commune, le Maire rend compte au Préfet du Département exerçant l'autorité de l'Etat. Dans le domaine de la gestion des affaires d'intérêt local, en l'absence de hiérarchie fonctionnelle, entre la collectivité communale (Commune) et la collectivité régionale (Région), le Maire n'a pas d'obligation de compte rendu au Président du Conseil Régional.

Cadre géographique intermédiaire, entre l'échelon communal et l'échelle régionale, le Département (fraction de la Région), n'est pas érigé en collectivité territoriale. La Région collectivité territoriale correspond au même cadre géographique que la Région circonscription administrative (Gouvernorat). Cette dernière est divisée en Départements, lesquels se subdivisent en Communes, dont : des Communes Urbaines (Chefs-lieux des Départements) et des Communes Rurales. Une commune se compose de quartiers, villages (populations de tradition sédentaire) et / ou de tribus (populations de tradition nomade), dénommés communautés coutumières<sup>4</sup> : les villages regroupent des populations sédentaires vivant dans une agglomération en zone rurale ; les tribus sont constitués des communautés permanentes de pasteurs reconnues comme telles.

Les communautés frontalières et leurs communes font directement face aux ondes de choc des conflits et trafics transfrontaliers.

**La Région d'Agadez** est divisée en 6 départements subdivisés en 15 communes dont 6 communes urbaines (y compris les chefs-lieux des PA érigés en Départements) et 11 communes rurales. **Sur les quinze (15) communes de la région d'Agadez, sept (7) sont frontalières au Tchad et à l'Algérie.** Des frontières du Tchad à l'Est, à celles de la Libye et de l'Algérie au Nord, et du Mali à l'Ouest, ces communes sont : **Bilma, Dirkou, Djado** (respectivement frontalières au Tchad, à la Libye et à l'Algérie); **Timia, Iférouane, Arlit** (frontalières à l'Algérie); **Ingall** (frontalière à l'Algérie et au Mali).

**La Région de Diffa** est organisée en 6 Départements et 12 Communes dont 6 communes urbaines (y compris les chefs-lieux des postes administratifs (PA) érigés en Départements) et 6 communes rurales.

**Sur les douze (12) communes de la région de Diffa, dix (10) sont frontalières au Tchad et au Nigéria.** Des frontières du Tchad à l'Est, à celles du Nigéria au Sud, ces communes sont : **Ngourti, Nguigmi, Kabléwa, Bosso** (frontalières au Tchad); **Bosso, Toumour, Gueskérou, Diffa, Chétimari, Mainé-Soroa, Goudoumaria** (frontalières au Nigéria).

**La Région de Tahoua** est divisée en une Ville (Tahoua, subdivisée en 2 Arrondissements communaux), 12 départements subdivisés en 42 communes dont 11 communes urbaines (y compris les chefs-lieux des PA érigés en Départements) et 31 communes rurales.

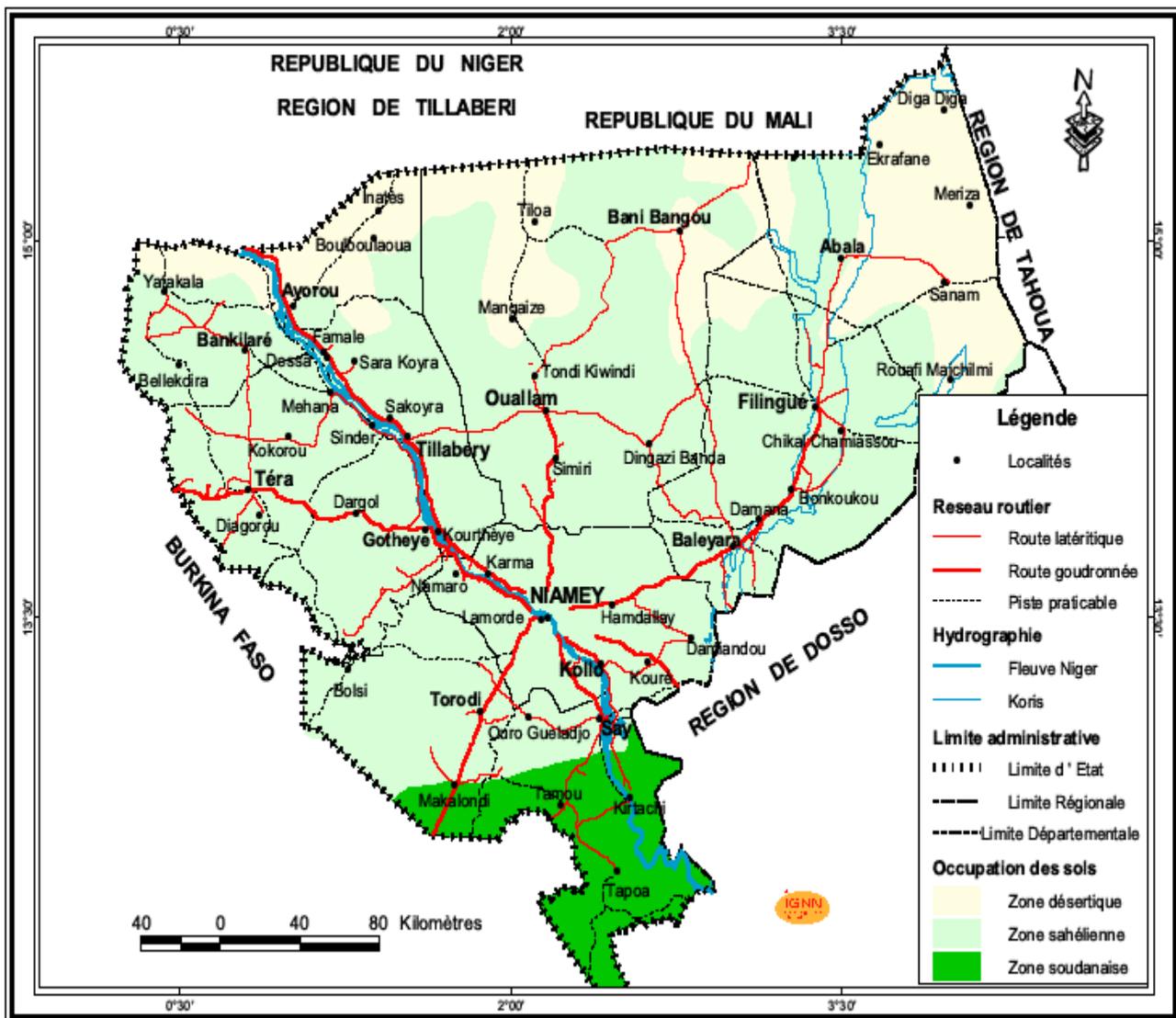
**Sur les quarante-deux (42) communes de la région de Tahoua, seules deux (2) sont frontalières au Mali : Tillia et Tassara.**

---

<sup>4</sup> Ordonnance 93-028 du 30 mars 1993, portant statut de la chefferie traditionnelle en République du Niger, modifié et complété par la Loi 2008-22 du 23 juin 2008.

**La Région de Tillabéri** est divisée en 13 départements subdivisés en 45 communes dont 13 communes urbaines (y compris les chefs-lieux des PA érigés en Départements) et 32 communes rurales. **Sur les quarante-cinq (45) communes de la région de Tillabéri, six (6) sont frontalières au Mali.** Ce sont, d'Est à l'Ouest : Abala, Banibangou, Tondikandia, Inates, Ayérou, Goroual.

Au total, en allant d'Est à l'Ouest, ce sont 25 communes (sur les 114 communes des 4 régions de la couronne Nord du pays) qui partagent plus de la moitié des 5 000 km des frontières du Niger avec les pays limitrophes. Ces communes (114) représentent environ un tiers des communes du Niger (352). Au moins, pour la moitié d'entre elles, ces communes frontalières sont très vastes et couvrent chacune la superficie d'un ou plusieurs Etats africains. Comment se présentent les menaces des conflits transfrontaliers au niveau des communautés et communes des zones frontalières de ces régions ?



## **12. Analyse de vulnérabilité aux conflits transfrontaliers dans les régions cibles**

### **121. Les principales menaces à la stabilité du pays**

Il est connu que le contexte nigérien de sécurité est caractérisé par les répercussions des conflits frontaliers sur le pays et les activités des groupes terroristes djihadistes<sup>5</sup> visant à moyen et long terme l'installation de Khalifats (états islamiques prônant la charia). Ceci a favorisé la circulation de groupes armés et d'armes, tout en engendrant une prolifération de trafics transfrontaliers et d'actes de terroristes posant, à ce jour, des enjeux et des défis majeurs en matière de paix sociale, au point de remettre en cause les programmes et projets de développement dans les zones nord de plusieurs régions du Niger .

Au sortir des années d'insécurité antérieures, il y a eu une prise de conscience accrue des situations de rupture de paix qui ont eu pour conséquences des nuisances multiformes:

- nuisances à la quiétude des populations des régions ou zones concernées ;
- nuisances aux efforts de développement, y compris du développement local des communes et communautés concernées ;
- nuisances graves à la relance de l'économie du tourisme et de l'industrie culturelle;
- nuisances à la liberté de mouvement des personnes, des biens et marchandises au sein des zones concernées et espaces transfrontaliers.

L'on se rappelle que ces dernières années, les plus pesantes des menaces et vulnérabilités aux conflits concernaient :

- les manifestations résiduelles issues des rebellions armées précédentes, notamment: circulations clandestines d'armes et attaques à mains armées qui se manifestent dans ces régions et d'autres régions, jusque dans les zones sud du pays ; tensions liées à l'implantation des nigériens retournés des pays voisins (miliciens ou rapatriés de la Lybie, de la Côte-d'Ivoire, du Mali).
- menaces et tensions liées aux différends communautaires souvent dus à la pauvreté (vols de bétail), à l'usage de la raison du plus fort dans certaines zones isolées, à des différences de valeurs socioculturelles, religieuses ou morales (vol de bétail considéré par certaines communautés comme un fait d'arme obligé avant de prendre épouse), aux difficultés d'accès et utilisation des terres (conflits fonciers, accaparement de terres sous-prétexte de ranching, de fonçage anarchique des points d'eau, notamment puits et forages), aux problèmes de gestion des ressources naturelles partagées (circulation de grands troupeaux de bétail et dégâts sur les ressources (surpâturage, dégâts sur les champs agricoles ), ou encore aux intérêts suscités par les ressources minières (uranium, pétrole, or) ;

---

<sup>5</sup> Le **terrorisme** est l'emploi systématique de la violence pour atteindre un but politique, économique, social ou religieux (Cf. Larousse, Wikipédia) ; le terrorisme, difficile à définir, serait aussi une "méthode de lutte d'acteurs non étatiques et clandestins commettant des attentats à buts politiques sur des cibles symboliques" (F-B Huyghe : 2011, 2012, 2013). En Afrique occidentale sahélienne, les terroristes djihadistes invoquent, dans leurs prédications, le rôle de figures islamiques historiques (DanFodio) dans la dissémination du djihad, pour ainsi embrigader des jeunes en perte de repères, avec une somme d'argent dédiée aux parents des adeptes et la promesse du paradis en cas de décès en attaque.

- Aujourd'hui encore, liés aux activités djihadistes et aux divers trafics transfrontaliers, des risques se manifestent avec acuités dans toutes les zones et villes frontalières des régions de la couronne nord du Niger, d'Est en Ouest: Diffa, Agadez, Tahoua, Tillabéri.

## **122. La situation à Diffa : zones et principaux facteurs de vulnérabilité**

La région de Diffa se trouve, selon tous les acteurs, sous l'influence de plusieurs tensions et menaces, à la fois transfrontalières et internes qui se manifestent au niveau de tous les points cardinaux de la région (Sud, Centre, Est, Nord et Ouest).

### **122.a. Vulnérabilité générale dans la bande Sud de Diffa sur la frontière Niger-Nigéria**

La bande Sud de Diffa est la zone située entre la route nationale principale (RN1) et la frontière du Nigéria, des limites Ouest de Mainé-Soroa à Bosso, au Lac Tchad (frontières Niger - Tchad - Nigéria). **Cette zone est sous forte tension face aux menaces terroristes de Boko Haram** au Nigéria, non loin des frontières du Niger. Les manifestations des menaces se caractérisent par des situations évidentes de **tensions quasi quotidiennes**. Au niveau transfrontalier, au Nigéria, **cette bande est à moitié contrôlée par Boko Haram**, qui y a décrété un Kalifa, avec une forte influence sur la ligne frontalière nigéro-nigériane de Bosso à Chéri (Maïné), c'est-à-dire le long des bords du Lac Tchad et des rivières entrelacées Komadougou et Yobé, jusqu'aux limites sud Diffa/Zinder, sur environ 400 km).

**Les incursions et les frappes de Boko Haram** sur ce qui reste des postes militaires et administrations du Nigéria sont quotidiennes, avec des lots de cadavres militaires et civils flottant sur les rivières, et les centaines de déplacés vers les villages du Niger.

Les villages et les îles du côté du Niger accueillent des milliers de réfugiés et retournés du Nigéria, induisant des **insécurités collatérales** (18 villages et îles du département de Bosso, 11 villages du département de Diffa, et 3 villages du département de Maïné -Soroa).

**Des éléments de Boko Haram s'infiltrant au Niger**, pour des raids à moto et des recrutements (y compris dans les camps des réfugiés) ; les nigériens informateurs des autorités sur leurs faits et gestes font quelquefois l'objet de représailles, de menace de mort, d'assassinat jusque dans les villages nigériens : c'est le cas de l'assassinat d'un homme d'affaire dans la commune de Diffa et de l'égorgement du chef de village de Chétima-Wangou par son propre fils et ses compagnons d'armes.

Les routes et pistes reliant les centres urbains (Diffa, Bosso, Nguigmi) et les grands marchés ruraux de la zone sont souvent visitées par **les coupeurs de route** opérant toujours à motos, avec les tireurs remorqués, assassinant ou terrorisant les marchands qui sont dépouillés.

**Face à cette situation, la militarisation de la zone tend à s'intensifier** : côté Nigéria **l'armée Boko Haram monte en puissance** ; la zone nigérienne est quadrillée par les Forces Armées Nigériennes (FAN), appuyées par toutes les Forces de Défense et de Sécurité, pour lutter contre les velléités de Boko Haram, et des malfaiteurs tentant de profiter de la situation. La

paix et la quiétude sociale se dégradent à telle enseigne que : les délations, les sentiments de délation et les règlements de compte s'installent ; les établissements scolaires et sanitaires ferment ou fonctionnent au ralenti ; les risques de bavures ou exactions ne sont pas à exclure.

***En somme, pour certains acteurs, Diffa fait désormais frontière à la fois avec le Nigéria et l'Etat Khalifat de Boko Haram et son armée, résolument tournés vers le terrorisme.***

## **122.b Nord Diffa : absence de l'Etat, couloir de trafics et menaces diverses**

**La zone allant de Ngourti /Agadem à la région de Zinder est un espace de vulnérabilité, large de 150 à 200 km, et s'étale des frontières Tchad-Niger, vers des portes de pénétration que sont Tesker, Gouré, Goudoumaria. La zone est influencée par la situation de chaos engendrée par la faiblesse ou l'absence d'Etat en Libye (batailles des groupes Ansar Alsharia avec ou entre fractions armées Toubou, Touareg et Arabes), au Soudan et en RCA, mais aussi par la frénésie créée par les sites d'or du Djado.**

Cet espace est caractérisé, par ailleurs, par des mécontentements des populations liées aux nuisances environnementales issues de la pose du pipeline pétrolier d'Agadem à Bakin-Birgi (Zinder), et en amont, des activités d'exploration et d'exploitation du pétrole, en particulier dans le triangle « Nguigmi-Ngourti-Agadem, Agadem-Termit, et Termit-Nguigmi ». Ces mécontentements sont manifestés et exprimés par les représentants des populations dans toutes les rencontres régionales (Diffa) ou départementales (Ngourti, Nguigmi). En effet, les sociétés participant à l'exploitation du pétrole exercent ou favorisent des pressions sur cette zone : les impacts négatifs des rebus pétroliers sur l'environnement et le braconnage accéléré de la faune sont devenus des motifs de frustrations et de revendications pour les communautés locales ; la mise au chômage de centaines d'employés des chantiers pétroliers exacerbe les frustrations, et des tensions sociales sont palpables.

Par ailleurs, des trafics de tout genre, vers l'Ouest (à l'intérieur du Niger) et le Sud (au Nigéria), commencent par transiter à travers cette zone : bétail contre véhicules et armes ou marchandises enlevés de Libye ou du Soudan, sans oublier les drogues (haschisch, cocaïne, etc.). C'est que la zone est devenue fréquentable avec la présence de l'armée (au niveau des sites d'exploitation pétrolière), l'accès à l'eau, et le trafic de produits pétroliers facilitant la circulation des véhicules tout terrain.

Comme conséquences de cette situation au Nord Diffa, deux problèmes tendent à se poser :

- ***Risque d'accroissement de la circulation de bandes terroristes plus organisées***: il est probable que le nord Diffa devienne, progressivement, un terreau favorable à l'incubation de la criminalité organisée, notamment des trafics organisés, enveloppés et véhiculés à travers l'argument du djihadisme. Dans la région, tout le monde

s'accorde à constater que cette très vaste zone (2/3 du territoire régional) est pratiquement **sans présence de l'Etat**, et se trouve **sans maillage communal de proximité (communes très vastes)**, et **sans aucune administration permanente de proximité** (civile ou militaire). Selon le mot d'inquiétude des acteurs locaux et régionaux, « **la nature a horreur du vide** ».

- **Risque de laisser se constituer un bassin de recrutement des jeunes pour Boko Haram** : les frustrations et tensions sont plus palpables au sein des jeunes sans emploi qui finissent par se regrouper dans la capitale régionale à Diffa, à la recherche ou faisant des petits métiers (taxi-moto, vente de détail, travaux domestiques, etc.) ; **cette situation indique aussi que les risques d'accroissement du banditisme armé sont à craindre**. En effet, les employés révoqués des chantiers pétroliers grossissent le lot des désœuvrés des centres urbains et agglomérations secondaires. Boko Haram infiltrerait déjà ces jeunes pour les recruter, en proposant comme fonds de départ, entre 100 000 à 300 000 FCFA au maximum (bourse qui serait perçue comme une fortune en Naïra, la monnaie du Nigéria).

**La zone frontalière Nguigmi – Ngourti –Agadem** est connue aussi pour être **l'espace de pénétration des Mohamids**, nomades arabophones, avec des troupeaux de chameaux, et créant des conflits d'accès aux ressources naturelles (eaux, pâturage, itinéraires d'accès).

Les Mohamids, éleveurs armés, en provenance des zones d'insécurité entre la Libye, le Tchad et le Soudan, sont à la recherche de terres d'asile. Ils commencent par élire domicile dans les départements de Ngourti et Nguigmi, puis de Diffa, Mainé et Goudoumaria. Ils infiltrèrent ensuite les zones Est et Nord de Zinder.

A Diffa comme à Zinder, reçus d'abord par les éleveurs nomades, ils se rapprochent des chefferies terriennes locales pour sédentariser une partie des familles sur des sites autour des centres ruraux et urbains. A partir de ces sites d'attache (de 5 à 10km du centre choisi), ils tendent à faire scolariser les enfants (création d'école séparée en invoquant la distance par rapport au centre rural ou urbain), à s'assurer une couverture médicale publique ou privée, à exercer le commerce en boutiques fixes ou en allant de marché en marché, et à investir dans le transport de personnes et de marchandises entre les agglomérations des zones rurales. Certains s'investissent dans l'achat immobilier autour des centres urbains. Ce faisant, une partie de la famille poursuit l'élevage nomade dans la zone d'attache ou vers d'autres contrées.

Lors du nomadisme, les Mohamids tendent à imposer l'exploitation exclusive des itinéraires, des espaces et des points d'eau pastoraux, parfois sous la menace des armes qu'ils portent toujours. Les grands troupeaux de chameaux qu'ils conduisent sont source de surpâturage et de destruction du potentiel écologique (destruction des nids aériens et au sol des oiseaux par les chameaux, tarissement précoce des mares, etc.).

Les acteurs locaux s'accordent à témoigner que la population Mohamid tend à se sédentariser, avec une croissance démographique apparente (naissances et flux d'immigration continus).

Une intégration sociale et politique semble s'amorcer : selon les autorités administratives, des instructions interdisent la création d'école ou de case de santé sur les sites d'attache des Mohamids, certainement pour éviter la tendance au développement social séparé ; néanmoins, des personnalités influentes ont pu se faire nommer chefs coutumiers nomades mohamids (cas d'un groupe de Mohamids entre Mainé et Goudoumaria).

En l'absence de recensement de la population et du cheptel, en majorité camelin, des Mohamids, voire d'une évaluation socioéconomique de leur situation, toutes spéculations restent ouvertes. De même sont élevés les risques d'affrontement entre eux et les populations locales en raison des problèmes d'accès aux ressources naturelles.

### **122.c. Boko Haram, une menace à la paix et à l'intégrité territoriale de la région**

Fondée en 2002 par Mohamed Yusuf (prédicateur de Maïdougouri), Boko Haram<sup>6</sup> incarnait au départ une insurrection religieuse armée, relevant du djihad islamiste, et porteur d'un mouvement de contestation sociale et politique : rejet (*haram*) de l'éducation occidentale (*boko*) et de la domination occidentale (rejet de la Constitution pour la charia).

**Cette contestation a été favorisée par la brèche faite, par la gouvernance fédérale nigériane, en laissant s'instaurer la charia dans une douzaine d'Etats du Nord pour les populations musulmanes au détriment du droit positif et des tribunaux civils.**

Au plan idéologique, ses chefs se réfèrent souvent à Aboubakr Albagdadi le Khalif de l'Etat Islamique (Irak/Syrie), Ayman Alzahouri l'émir d'ElQaïda, et Molla Omar le Chef Taliban ; des liens semblent s'activer avec les groupes sahélo-sahariens opérant entre le Sud-Est malien, le vaste nord-ouest du Niger et le Sud libyen (Mujao, Ansaru, Ansar-aldine, Ansar-alcharia...). Il est probable que des sites d'entraînement aux armes, entre Kidal et la frontière Nigéro-malienne, réunissent parfois les hommes de ces fractions terroristes.

Groupe terroriste et narcotrafiquant Boko Haram compterait environ 30 000 membres dormants (dont des adeptes et leaders issus du Niger) dont 8 000 combattants (en majorité des groupes sociolinguistiques Kanouri, Haoussa, et Peul).

**Le rang des combattants est constamment renforcé par les prisonniers** que libère Boko Haram des geôles de l'Etat. En propagande, il prône l'islamisation des zones conquises et cherche à étendre son influence sur l'ensemble du Nigéria. Contrairement à cet appât propagandiste, ses modes opératoires sont méthodiquement structurés pour tuer: lutte armée, guérilla, combat frontal, attentats-suicides par voiture et moto ou piétons porteurs d'explosifs, massacres de masses, prises d'otage, etc. (F-B Huyghe, 2011, 2012, 2013).

**Les opérations, souvent simultanées, combinent plusieurs de ces modes d'attaque armée.** L'entraînement à la manipulation des armes et explosifs se fait dans la forêt de Sambisa dans la région de Maidougouri. Les actions de Boko Haram, concentrées jusqu'en 2009 dans le triangle Maidougouri (Nord-Est)- Bauchi (centre-Est) – Wudli (à l'Ouest de ces deux villes),

---

<sup>6</sup> Boko Haram (acronyme) a pour nom complet, en arabe, « *Peuple engagé dans la propagation de l'enseignement du prophète Mahomet et du jihad* ».

tendent à se diversifier et à se déplacer vers les frontières d'extrême Nord du Cameroun, le Sud-Ouest du Tchad, et la bande sud du Niger allant de Chéri (Maïné) à Bosso.

En 2011, le 23 Août, elle attaque le siège de l'ONU à Abuja.

En 2012, le 24 janvier, des attaques simultanées visent huit postes militaires et policiers à Kano ; ces attaques vont s'intensifier et s'étendre à d'autres villes toute l'année 2013.

Depuis Août 2014, Boko Haram met en avant une nouvelle stratégie, **la création d'un Etat Islamique, un Khalifa**, qui se constituera des espaces conquis sur le territoire du Nigéria et en repoussant les frontières (Cameroun, Tchad, Niger).

Cette velléité est prouvée par les batailles très violentes, souvent simultanées, conduites ces derniers mois par Boko Haram, et qui vont des lignes frontalières du Nord Cameroun à celles du sud-ouest du Tchad et de la bande Sud du Niger.

Ces batailles, loin d'être gratuites, préfigurent **le contrôle du Lac-Tchad, réservoir de ressources**, qui constituerait alors pour Boko-Haram un centre stratégique (une source économique stratégique, un espace de repli stratégique, une zone d'entraînement au maniement des armes et explosifs).

#### STRATEGIE D'OCCUPATION DU LAC TCHAD

On assiste, à travers ces coups de boutoir, à **une véritable stratégie visant l'occupation du Lac-Tchad**, dans la perspective d'installer un Etat terroriste et narcotraffiquant<sup>7</sup>, sous les bannières « officielles » d'un Etat Khalifat. Comme l'indique un expert en polémologie, il se dessine « **un grave péril géopolitique local** », qui pourrait, si l'on n'arrivait pas à l'arrêter assez tôt, se concrétiser à partir d'une lutte visant à repousser d'abord, voire gommer les frontières « lac-tchadiennes » du Cameroun, du Nigéria, du Tchad et du Niger.

**Frontières du Cameroun** : dans l'Adamawa (fief historique d'influence du djihadiste Dan-Fodio), la ville de Mubi conquise en octobre 2014 est renommée Madina Islam (ville de l'islam) ; est contrôlée par Boko-Haram, la bande frontalière nigériane -cameroun de Mubi à la jonction des frontières Cameroun-Tchad-Nigéria dans le Lac-Tchad à environ 150 km au sud de Bosso ; le dimanche 9 novembre, dans les zones de Kolofata et Fotokol, Boko Haram attaque simultanément 6 localités de l'extrême nord du Cameroun en utilisant des blindés et des roquettes, et ce, quelques deux jours après avoir conquis Malam Fatori en face de Bosso au Niger ; le vendredi 14 novembre Boko Haram tente de s'emparer de la ville de Tchibock . **Le but visé est d'amputer le Cameroun de son sommet en doigt de gan couvrant la partie Sud du Lac-Tchad.**

**Frontières du Sud-Ouest du Tchad à Bosso au Niger**: la zone entre Gambaru (localité du Tchad liée à Maidougouri au Nigéria) jusqu'à Bosso (Niger) est fréquemment ratisée par les incursions de Boko Haram venant s'approvisionner en bétail par enlèvements; de cette zone à Malam Fatori ou à Abadam (côté Nigéria), Boko Haram organise, en plus des rafles de bétail pour nourrir les troupes, des collectes de motos (type Kasea) embarquées dans des camions pour servir certainement aux entraînements, aux attaques suicides, transport des éléments sans élever des soupçons et trafics transfrontaliers. A travers ces activités, Boko Haram renforce sa présence discrète (à travers des cellules de veille, de renseignement et d'endoctrinement) dans toutes les

<sup>7</sup> Le scénario qui se dessine sous nos yeux est comparable à celui narco-territoires d'Amérique Latine devenus plus forts de les Etats, et dont Boko Haram, comme les autres groupes terroriste djihadistes seraient des bras armés prolongeant, en Afrique, le narco-commerce : « Carlos, FARC, Boko Haram : quel terrorisme ? ». Twett du 11 novembre 2011 sur [http://www.huyghe.fr/actu\\_990.htm](http://www.huyghe.fr/actu_990.htm).

îles stratégiques du Lac-Tchad. Elles vont permettre aussi de tisser des liens avec les zones frontalières entre le Mali et le Niger (à travers les Régions de Diffa, Zinder, Tahoua et Tillabéri). En effet il se crée, partant d'Al-Qaïda, des relations de plus en plus entretenues, entre AQMI, Ansaru, et Boko Haram, voire même Al-Shabbaab, groupe salafiste sévissant en Somalie et pays voisins ([http://www.huyghe.fr/actu\\_990.htm](http://www.huyghe.fr/actu_990.htm)).

**Frontières du Niger sur la bande sud de la région de Diffa:** les Etats de Borno, Yobé et l'Est des Etats de Kano et Jigawa sont en partie soumis par Boko Haram; du mercredi 5 au vendredi 7 novembre, suite à de violents combats, la ville de Malam Fatori (face à Bosso) tombe entre les mains de Boko Haram<sup>8</sup>, le théâtre des combats s'étant élargi à moins de 2 km de Bosso où se sont réfugiés 315 soldats du Nigéria en fuite, et des milliers de civils, alors que les îles et villages de la zone de Bosso abritaient déjà plus de 15 000 réfugiés nigériens et nigériens retournés du Nigéria. Cette zone de Bosso, bassin de recrutement de Boko Haram, est pratiquement acquise à la secte qui la considère certainement comme une zone de repli stratégique éventuelle, d'où l'absence de visées immédiates sur ce Département du Niger qui couvre l'Ouest du Lac-Tchad.

Dans le cadre de la construction et du fonctionnement du futur narco-Etat, l'occupation du Lac-Tchad fait partie de la stratégie géopolitique de long terme visant le ressourcement économique et financier de Boko Haram en plus de la monétarisation des otages, de razzia de bétail, du butin de dépouillement des victimes de guerre ou d'attaques, du pillage des banques et marchés, des trafics d'armes, munitions, véhicules et drogues.

#### **122.d. Problématique humanitaire et insécurité généralisée**

**Côté Niger, la population de réfugiés nigériens et nigériens retournés du Nigéria augmente et vient s'ajouter, après chaque attaque de Boko Haram, à celle des villages, de Bosso à Chéri (Maïné).** La région de Diffa croulait en fin septembre 2014 sous le poids de plus de 100 000 réfugiés et rapatriés du Nigéria, d'où la recrudescence du banditisme armé et l'extorsion de fonds à domicile auprès des hommes d'affaires par des jeunes, armés et opérant à moto. A titre de représailles, suite à l'appel de l'Emir de Kano pour une insurrection armée populaire contre Boko Haram, cette dernière a effectué des attaques simultanées lors de la prière du Vendredi 28 novembre 2014, autour et au sein de la mosquée principale de la ville, avec un bilan de 120 personnes tuées et 270 blessées, et 4 assaillants lynchés et tués par la foule. Cette attaque survient à la suite de la prise de la ville de Damassak le lundi 24 novembre qui a provoqué un flux de plus de 3 000 réfugiés au Niger, dans la région de Diffa qui compterait en fin novembre 2014, environ 105 000 réfugiés (concentrés dans la zone de Bosso autour du Lac-Tchad et le long de la Komadougou).

---

<sup>8</sup> « *Prise de la ville de Malam Fatori par Boko Haram : un réel danger pour le Niger* », L'EVENEMENT, Hebdomadaire nigérien indépendant d'informations générales, n°742 du 10 novembre 2014 : 1 et 3.

## NIGER: Mouvements de populations en provenance du Nigéria



Date de création: 27 novembre 2014

Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

**Les ondes de choc des activités de Boko Haram s'élargissent jusqu'à Mainé et Goudoumaria, problématique illustrée par le cas exemplaire de la situation sécuritaire du département de Goudoumaria.** Les zones vulnérables de ce département, telles que décrites par les autorités, sont principalement : **la zone frontalière sud** avec le Nigéria, allant d'Ouest à l'Est (vers la frontière avec le Département de Diffa), caractérisée par les répercussions des activités de Boko Haram ; **la zone nord**, allant de Bouti à Nguelmalam-Barma et de Kassoulawa à Garoua, vaste zone où sévissent de temps à autres des coupeurs de route entre les marchés. Le débordement du bétail sur les enclaves de cultures de subsistance des résidents sédentarisés, les grignotages des espaces de pâturage par les agriculteurs, et les vols récurrents de bétail sont autant de tensions dans cette zone qui attisent les risques de conflits entre communautés (éleveurs nomades / sédentaires). Face à ces menaces, dans ce Département, **la situation militaire de référence dévoile une insuffisance du simple au double**, en ce qui concerne les hommes et leurs équipements individuels d'intervention, les moyens de mobilité des patrouilles, et les instruments de communication et de positionnement (Touraya, GPS).

## **123. Situation de la région d'Agadez : zones et principaux facteurs de vulnérabilité**

Des événements récents prouvent la vulnérabilité de la région d'Agadez aux risques de ruptures de paix ou d'insécurité sporadiques.

### **123.a. Attaques de groupes terroristes.**

Il faut rappeler que dans la nuit du 23 mai 2013, des attaques simultanées, ont visé l'usine SOMAÏR à Arlit et le Camp Militaire d'Agadez, revendiquées par le groupe djihadiste « *Les Signataires par le Sang* » de Mocktar Bel Mocktar, faisant une vingtaine de morts parmi les FDS et les civils de la région. En effet les groupes terroristes tentent de conforter leurs positions au niveau des trois toiles d'araignée facilitant leurs mouvements et leur refuge :

- les couloirs, pistes et refuges dans les massifs Manguéni et Djado ;
- les couloirs, pistes et refuges plus complexes du Massif et vallées de l'Aïr ;
- les couloirs, pistes et refuges de l'Irhazer et Azaouagh (Nigérien et malien).

Depuis l'attaque d'Artil et Agadez, l'Opération Barkhane s'intéresse à la surveillance de ces zones. Le 10 octobre 2014 l'armée française est intervenue récemment pour neutraliser un convoi d'armes dans l'Aïr, en provenance de la Libye à travers ces toiles d'araignée, probablement pour organiser des attaques (Niger, Mali). En effet les convois de trafics (armes, drogues, marchandises, livraison d'hommes et de femmes aux passeurs pour l'Europe et les chantiers ou les harems des pays arabes) passent par les nombreux couloirs de passage de la région. Ces autoroutes du terrorisme passent des plateaux Manguéni et Djado, en traversant les zones carrossables du Ténéré, des massifs de l'Aïr, de l'Irhazer et de l'Azawak. Les principaux couloirs constituent une toile d'araignée où convergent et se redistribuent tous les trafics.

### **123.b. La toile d'araignée des pistes dans le Manguéni, le Djado et le Ténéré.**

Elle assure les transits de l'extrême Nord du Tchad, Sud Libyen et Sud-Est Algérien vers le Niger, en passant dans les zones des passes connues, loin des postes militaires de contrôle de ces entrées :

- i) la passe de Salvador** (au point de rencontre des frontières Algérie-Niger-Libye), d'où partent trois pistes contournant les plateaux Manguéni et Djado : a) la 1<sup>ère</sup> au Nord longeant la frontière Niger-Algérie, en passant au Sud de Tamanrasset et Assamaka pour rejoindre Kidal, Ansongo, Gao, Ménaka ou Adranboukan au Mali, ou le Nord Tillabéri au Niger ; b) la 2<sup>ème</sup> passant entre le Manguéni et le Djado, pour rejoindre, par Madama, soit le Tchad, soit les pistes allant à Bilma, à Diffa par Agadem-Ngourti-Nguigmi, voire à Zinder ou Diffa par Tanout, Termit-Tasker-Gouré et Goudoumaria ou Mainé, soit à Aderbissinat pour rejoindre Abalak ou Tchintabaraden ; c) la 3<sup>ème</sup> part des zones des cités Djado et Chirfa pour passer par l'Aïr (Agadez à Arlit) et rejoindre le Mali ou Nord Tillabéri;
- ii) la passe de Toumo**, piste d'entrée par la Libye ou le Tchad, permet de rejoindre toutes les pistes précédentes ;

iii) la **passé d'Orida**, une sorte de rond-point de toutes les pistes au sud des cités Djado et Chirfa permet de joindre toutes les pistes précédentes.

### **123.c. La toile d'araignée des pistes du massif de l'Aïr.**

C'est un ensemble de passes, de couloirs, de pistes et refuges très complexe et périlleux à travers les plateaux, les monts et les vallées constituant le massif de l'Aïr. Pour camper le décor, il faut rappeler que les Villes de Tchirozérine et Agadez se situent en contrebas du flanc Sud-Ouest du Massif Aïr. La piste principale officiellement balisée, et les pistes secondaires qui la longent ou la recourent, allant d'Agadez à l'Arbre du Ténéré passent en bordure du flanc Sud à Sud-Est du massif. A partir de la zone de l'Arbre du Ténéré, ces pistes se divisent en deux sous-ensembles : l'un au Sud va joindre Fachi et Bilma, pour remonter à Dirkou, Aney, Séguédine, Chirfa et Djado (le long du côté Ouest des plateaux Kowar et Djado) ; l'autre, au nord, va rejoindre le premier, en boucle, à Aney pour remonter à Séguédine, Chirfa et Djado. Inversement, à partir de l'Arbre du Ténéré, les pistes se multiplient et traversent le massif de l'Aïr dans tous les sens, pour aboutir à l'Ouest (Irhazer à l'Azaouagh), sur une distance (Sud à Nord) allant d'Agadez à Tchirozérine, Arlit et Assamaka (frontière Algérie).

Avec ceux de la zone Kidal à Ménaka au Mali, les refuges de l'Aïr recéleraient les stocks d'armes et d'explosifs les plus importants des groupes djihadistes qui traversent ces zones.

### **123.d. L'absence ou l'insuffisante présence de l'Etat.**

La situation d'Aderbissinat<sup>9</sup>, constitue le cas exemplaire d'un Département très vaste, dans la région d'Agadez. A partir du Kowar, cette zone est facilement traversée, par les véhicules tout terrain, à destination de Tanout (et continuer sur Diffa et le Nigéria), de Tesker pour aller à Zinder, ou d'Aderbissinat pour aller à Dakoro ou à Abalak. Les acteurs parlent d'un véritable « no mans land ».

Les capacités des FDS dans ce Département sont pourtant largement plus faibles que celles de Goudoumaria. Plus que Goudoumaria, le besoin exprimé, tous moyens et ressources confondus, se situe dans une proportion de 1 x 3, voire de 1 x 4.

A partir d'Aderbissinat, la présence de l'Etat (FDS) n'est visible qu'à plus de 100 km à la ronde (Dakoro au Sud-ouest, Abalak à l'ouest, Ingal au Nord-ouest, Tanout au Sud). Le Tadress est une zone instable à cause des vols ou extorsions de bétail, et du contrôle de certains groupes sur les ressources naturelles, voire sur les infrastructures d'accès à l'eau, à l'éducation ou à la santé en cherchant à influencer leur implantations, toutes choses qui exacerbent les tensions<sup>10</sup> entre populations et chefferies locales (du Tadress à l'Azawak).

---

<sup>9</sup> Selon un acteur familier à la région, cette zone est le continuum de Termit / Agadem. Elle est mal administrée et les armes y ont circulé depuis la pénétration coloniale. Ce fut la zone de repli et le refuge des groupes qui s'étaient opposés à l'occupation coloniale entamée au début du 20ème siècle.

<sup>10</sup> A Aderbissinat, lors du focus group tenu dans les locaux de la Préfecture, avec les responsables administratifs, les FDS et les cadres des services techniques, des échanges très tendus ont concerné la toile de fond des attitudes résiduelles esclavagistes qui expliqueraient la propension de contrôle des ressources naturelles et des infrastructures sociales par des groupes sociaux qui s'estiment supérieurs.

## **124. Situation de la région de Tahoua : zones et principaux facteurs de vulnérabilité**

### **124.a La toile d'araignée des pistes des vallées Azawak et Oulliminden.**

Elle prend la relève de celle de l'Aïr. Au sortir de l'Aïr, les pistes vont desservir l'Azawak Malien (pour atteindre Kidal) ou descendre vers Tassara, Tillia et Tchintabaraden, Télémsès, Aneker, Takanamat (au Nord Tahoua), Tinbarkawane (Nord Abala/Tillabéri), et entrer à Adéranboukane au Nord-Est du Mali, soit par Tiguézéfane, Miane ou par Ikerfane (Ouest Abala/Nord Tillabéri).

**Les groupuscules de cette toile d'araignée faisant jonction avec les groupes djihadistes au Mali et au Sud-Ouest Algérien deviennent plus actifs dans cette zone de faiblesse, voire de vide de présence de l'Etat.** Les haltes dans la zone leur permettent de se réapprovisionner en vivres, carburant, eau et hommes (contre armes, drogue, marchandises), et en confortant les liens avec Boko Haram à travers les missives des motos (enlevés au Nigéria) ou de voitures 4X4 (à immatriculation trafiquée) ramenés de la Libye ou du Soudan.

### **124.b Espace de contact entre Boko haram et djihadistes maliens et lybiens**

**Le plus dangereux est que cette zone, le Nord Tahoua, tend à constituer un espace de contacts entre Boko Haram, les djihadistes libyens et maliens :** sans évoquer les détails, une motocyclette faisant partie d'un convoi de plusieurs motos, a été interceptée par les FDS courant le mois d'octobre 2014 avec un lot de kalashnikov et de grenades. Cette tendance menace également le Nord Tillabéri. Les différentes compagnies militaires placées le long de la frontière sont sous équipées et statiques avec un personnel réduit, et des dotations très faibles en carburant<sup>11</sup>. Elles sont très éloignées les unes des autres et ne permettent pas un bon maillage de surveillance mobile ni une interception ou réaction rapide. Dans cette zone, le besoin d'équipement des FDS, en rapport avec l'existant serait d'une proportion de 1 x 4.

## **125. Situation de la région de Tillabéri : zones et principaux facteurs de vulnérabilité**

### **125.a La toile d'araignée des pistes de la région de Tillabéri**

**Elle** facilite les connections aux groupes djihadistes au Mali, et entre eux et Boko Haram, et font jonction avec la nébuleuse politico-milicienne et djihadiste de la Libye (Ansaru, Ansar Alcharia).

Dans la région de Tillabéri, où s'inscrit géographiquement la région de Niamey<sup>12</sup> au centre de cette zone, des événements récents prouvent également la vulnérabilité certaine

---

<sup>11</sup> C'est ce qui est souvent ressorti des entretiens que nous avons eus avec les intéressés

<sup>12</sup> Correspondant à la Ville de Niamey

aux **risques de rupture de paix, compte tenu de la témérité et de la montée en puissance des groupes djihadistes de la zone frontalière nigéro-malienne**, très inspirés par les modes opératoires de Boko Haram et Mujao.

Le 1<sup>er</sup> juin 2013, soit une semaine après les attaques d'Agadez et Arlit, est marqué par une évasion spectaculaire des terroristes incarcérés de la prison civile de Niamey, dont le célèbre Chébani Alhassane Ould Mohamed. L'événement est survenu en plein jour vers 14 heures, lorsque les terroristes s'emparèrent par surprise des armes des gardiens de prison.

Dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 octobre 2014, sont survenues des attaques simultanées de la prison civile de Ouallam, du poste militaire mixte du camp des réfugiés de Mangaizé, et de la patrouille militaire mixte non loin du camp militaire de Tiloa (entre Tchanbangou et Tiloa), le tout faisant 9 morts parmi les FDS et 2 civils ; la stratégie adoptée a été, de « désorganiser » les postes arrières des FDS (Patrouille FDS de Tchanbangou et Poste de Gendarmerie de Mangaizé), pour couvrir les attaquants de la prison civile de Ouallam après leur forfait, et faciliter ainsi la fuite de leurs collègues-prisonniers libérés. Ces groupes terroristes seraient des membres nigériens du Mujao<sup>13</sup> allié à Al-Mourabitoune de Ahmed Tilemsi dont les modes opératoires s'apparentent à ceux de Boko Haram.

Le mercredi 19 novembre en fin d'après-midi, soit 20 jours après celles du 30 octobre, des attaques visent, dans la même zone, la ville de Banibangou (à environ 50 km de Aderanboukan au Mali au Nord, à 50 km du poste militaire de Tiloa à l'Ouest ou d'Abala à l'Est, et environ 100 km du poste militaire d'Ikerfan au Nord-Est) ; les assaillants par deux sur 20 motos, et dans une Toyota 4X4 sont parvenus à tuer un gendarme, blesser trois autres, détruit une Toyota 4X4 équipée de mitrailleuse 12/7, et ont emporté une autre montée du même équipement.

**Qualifiés de bandits armés, ce groupe semble pourtant poursuivre une logique d'implantation dans cette zone, avec un changement de tactique visant à s'équiper au fur et à mesure des attaques des postes de FDS isolés**, les moins fournis en hommes et en armements, et iront en renforçant leurs rangs avec les prisonniers libérés, à l'instar des stratégies de Boko Haram. **Les cités visées pour le moment seraient sur la limite nord de la bande sahélienne : Ayérou, Tillabéri, Ouallam, Banibangou, Filingué, Abala, Ikarfane, Sanam. Il apparaît probable que Mujao et ses satellites au Niger tendent à se tailler un Khalifat dans la zone de faible présence de l'Etat située entre Kidal (Mali), Ménaka (Mali), Ayérou, Ouallam, Filingué, Abala (Niger) à Adéranboukan pour remonter à Kidal.**

---

<sup>13</sup> Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao).

## **125.b Les menaces transfrontalières sur la région de Tillabéri**

Au plan transfrontalier, le vendredi 3 octobre 2014, les éléments nigériens des casques bleus de la MINUSMA (Mission des Nations Unies au Mali) ont été la cible d'un attentat au Mali, faisant 9 morts, sur l'axe Ménéka-Ansongo, par un des groupes terroristes actifs dans la zone allant des frontières du Niger –Ménéka – Kidal, avec comme refuge les massifs et vallées du Tigharghar (faisant jonction avec les toiles d'araignée au Niger). Quatre jours après, une attaque à la roquette (5 tirs) vise le camp de l'ONU à Kidal, tuant un casque bleu sénégalais.

**A Tillabéri comme à Niamey, selon toute vraisemblance, ces actions simultanées, et intelligemment coordonnées, ont certainement perturbé les processus de décision jusqu'au sommet de l'Etat, les renseignements sur les actions et les informations sur les agressions en cours ayant fonctionné et venant des trois sites des attaques à des intervalles de temps réduits, le tout créant la panique, des confusions et des hésitations décisionnelles.** Des mesures d'anticipation auraient été nécessaires pour faire face à de telles intelligences. Il faut noter que cette zone est déjà secouée par des conflits communautaires qui n'arrangent rien à une situation explosive. Les acteurs du système de sécurité et les populations ont le sentiment que les pouvoirs publics, à tous les échelons, ont failli dans la prévoyance des événements comme dans la riposte.

## **126. Menaces et tensions communes aux régions cibles**

Dans toutes les régions visitées, **le poids des jeunes (entre 30 à 50% dans ces zones ont 19 à 50 ans), la demande croissante d'emplois et la faible offre de travail sont souvent évoqués par les acteurs comme étant les principaux ressorts des tensions**, et en particulier des attaques des bandits armés sur les routes et les pistes : à Diffa, autour de la capitale régionale sur les pistes des grands marchés ; à Agadez, sur les pistes de l'or, et sur l'axe Agadez –Arlit ; à Tahoua, au Nord dans les zones Tassara et Tillia ; à Tillabéri, sur l'axe Ayérou / Inates, les axes Niamey frontière Burkina ou Torodi à Samira où se trouvent des sites d'exploitation artisanale de l'or, en marge du site industriel.

**La précarité des emplois dans les compagnies minières** et leurs sociétés sous-traitantes devient une source de tensions : au moins 400 emplois sont perdus à Arlit ; plusieurs centaines seraient supprimées à Diffa sur les sites d'exploitation du pétrole. Une certaine confusion règne sur l'origine des attaques fréquentes de pistes de marchés ruraux, principalement autour de Diffa, de Bosso, Gueskérou, Chétimari, etc. Certains attribuent ces attaques aux bandits armés (ex-miliciens ou rebelles frustrés), aux désœuvrés qui se procurent des armes, aux rapatriés voire aux réfugiés du Nigéria parmi lesquels on soupçonne la présence d'hommes armés ayant déserté Boko Haram ou les FDS du Nigéria<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Alors que nous écrivions ces informations en novembre 2014, et avons suggéré par mail de positionner des agents de renseignement dans les camps de réfugiés, les derniers événements survenus à Tillabéri, et plus récemment en février 2015

**Les tensions liées à l'approche d'exploitation, gestion et répartition des richesses minières (la malédiction des richesses minières)** constituent également un facteur de préoccupation : à Diffa, Agadez, Tahoua comme Tillabéri, des voix s'élèvent, parmi les acteurs et surtout parmi les élus communaux et régionaux pour demander une décentralisation du processus d'autorisation ou permis de recherche, d'exploration et d'exploitation de ces richesses (or, pétrole, uranium). Différents acteurs s'inquiètent des **tensions possibles liées aux activités sur les sites d'or et à la répartition non équitable des revenus de l'or (Agadez, Tillabéri)**.

Partout, dans les zones minières, toutes situées comme par hasard dans les régions de la couronne frontalière nord du pays (Diffa, Agadez, Tahoua et Tillabéri), les acteurs locaux (élus, OSC, et les divers représentants des populations) dénoncent les procédures de signature des contrats miniers. Les acteurs s'interrogent sur la transparence de ces contrats.

**A Agadez, les sites d'orpaillage constituent une source nouvelle de tensions et de banditisme armé qui vient complexifier la problématique de la sécurité.** En avril 2014, de nouvelles tensions naissent suite à la découverte de sites d'or à ciel ouvert, et à fleur du sol, sur une superficie de plus de 200 km<sup>2</sup>, sur le plateau du Djado à 700 km de la ville d'Agadez. Ceci vient compliquer la situation d'insécurité. L'or attire dans la zone des orpailleurs venus de tous les pays voisins, surtout de la Libye, du Soudan, du Tchad, du Nigéria et du Mali. Des migrants en route vers l'Europe y font un détour pour quelques jours.

Sur les pistes du retour, les orpailleurs se font parfois détrousser par les coupeurs de route. L'or est échangé sur le site à 15 000 Fcfa le gramme et 30 litres d'eau contre un gramme. Loin du Djado, et à l'opposé à l'Ouest, sur l'espace transfrontalier Niger/Algérie, dans la zone de Tchinarakaten (nom d'un puits) a été découvert un autre site à ciel ouvert, à deux jours en voiture tout terrain de la ville d'Agadez.

**Certains conflits internes, se soldant parfois par de lourdes pertes en vie humaine, sont liés à l'accès aux ressources foncières et naturelles (ressources individuelles et partagée).** En effet, les érosions hydriques et éoliennes, le processus de désertification et les autres phénomènes physiques ou contraintes imposés par le changement climatique, sont des sources de vulnérabilité qui impactent la dégradation des ressources naturelles, ainsi que la productivité de l'agriculture, de l'élevage, et des autres productions rurales, notamment dans les régions cibles de Diffa, Agadez, Tahoua et Tillabéri. Ces situations impactent durement le cadre de vie et le bien-être des populations.

Pour ne citer qu'un exemple récent, dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 novembre, un affrontement entre agriculteurs et éleveurs s'est soldé par 11 morts dont 9 sur place, et au moins une dizaine de blessés à Dan-Toulou (Commune Alléla) dans le Département de

---

à Diffa, ont malheureusement démontré la véracité de ces informations : ce sont les « cellules dormantes » (y compris dans les camps des réfugiés) de Mujao à Tillabéri et de Boko Haram à Diffa qui ont préparé ces attaques.

Konni ; à l'origine de cet affrontement, les dégâts causés sur les champs agricoles par le bétail des éleveurs, lié certainement à une descente précoce des animaux sur les champs avant l'enlèvement total des produits et résidus agricoles. C'est une conséquence de la non application ou méconnaissance des textes et règlements en vigueur (code rural, ordonnance sur le pastoralisme ; code de l'eau), la non fonctionnalité des commissions foncières et des tribunaux fonciers, la lenteur et l'ambiguïté du politique dans la prise réelle de décisions efficaces.

***D'autres tensions sont liées à l'enclavement, à l'insuffisance et à la répartition inégale des infrastructures*** (routes, communications, éducation, santé, etc). Les acteurs donnent souvent comme exemples : la dégradation de la route bitumée Agadez-Arlit ; l'état de dégradation avancée de la route bitumée Tahoua-Agadez-Arlit<sup>15</sup>. En effet, toutes les liaisons routières de ces régions convergent ou partent de ces deux axes routiers bitumés, d'où l'importance des frustrations.

Ces frustrations viennent s'ajouter aux tensions liées à l'enclavement de la majorité des agglomérations et des zones productives de ces régions (cités et gros villages), exposant les producteurs de sel et de dattes et autres produits maraichers aux difficultés d'écoulement sur les marchés des grands centres.

***Enfin des tensions se manifestent liées aux engagements pris dans le cadre de la consolidation de la paix.*** Dans toutes les régions concernées (Diffa, Agadez, Tahoua, Tillabéri), les acteurs insistent sur les insuffisances relatives à la mise en œuvre des engagements pris. De l'avis de certains de nos interlocuteurs, des ex-combattants qui se considéreraient trahis par leurs leaders dans la répartition des emplois et autres opportunités obtenues de l'Etat et de ses démembrements résistent au désarmement (par exemple à Tassara et à Tillia). Cette résistance au désarmement reste une menace et favoriserait les actions résiduelles d'attaques à mains armées.

Pour ne citer qu'un exemple récent, à Tahoua (zone Tillia et Tassara), un des groupes armés, dont les activités évoluaient entre l'Azawak du Niger et l'Azaouagh malien (vallées Tajinjert Armogul dans la zone de Ménéka), a connu un mouvement de défection interne de 15 hommes sur 35 qui avaient décidé de déposer les armes en septembre 2013 à Tassara ; cela s'est soldé par le meurtre de deux personnes dans la famille du leader qui officiait l'opération de désarmement. C'est une preuve que des intérêts sont en jeu, et les sentiments d'incompréhension peuvent rapidement tourner au drame.

A ce sujet, la question de la prise en charge de la rémunération des agents des polices municipales des zones d'intervention de l'IDS 2 est parfois interprétée comme un recul par

---

<sup>15</sup> «Le projet de route Tahoua-Arlit enfin lancé» ; «Lancement du projet de réfection de la route Tahoua-Arlit». L'ÉVÈNEMENT, Hebdomadaire nigérien indépendant d'informations générales, n°742 du 10 nov. 2014 : 3 ; 8.

rapport à l'engagement pris d'insérer les jeunes des régions cibles au sein des structures locales de défense et de sécurité.

***Ces faits et tensions indiquent une absence ou une très faible diversification des opportunités d'emploi des jeunes.***

## 2. Analyse des situations de vulnérabilité des régions frontalières cibles

### 21. Analyse de l'état d'insécurité multiforme dans les régions cibles

Dans les régions cibles, par rapport au passé, l'insécurité multiforme résiduelle connaît une baisse certaine et irréfutable, compte tenu de la faible fréquence des actes d'attaques armées sur les grands axes routiers nationaux. Toutefois, dans toutes ces régions, les acteurs se réfèrent à des menaces actives ou latentes.

A partir des mots clefs utilisés pour décrire ces risques, le tableau suivant les présente, par région, au nombre d'une dizaine, selon les zones et la fréquence de leur évocation par les acteurs ; une note montre le degré d'acuité ou d'ampleur que les acteurs leur donnent (faible, moyen, fort, très fort):

Faits/risques	Zones Diffa (niveau menace)	Zones Agadez (niveau menace)	Zones Tahoua (niveau menace)	Zones Tillabéri (niveau menace)
1. Nébuleuse Aqmi-Mujao	Sud (faible)	Est à ouest (fort)	Nord (fort)	Nord (très fort)
2. Armée et Kalifa Boko Haram	Sud (très fort)			
3. Attaques axes routiers	Autour Diffa ville (moyen/quotidien)	Axes Arlit et Dirkou (fort)	Autour villes (moyen)	Axe Torodi et nord (fort)
4. Attaques pistes marchés ruraux	Jours gros marchés et zone Lac (fort)	Pistes massif Aïr (moyen)	Nord (moyen)	Axes sud-ouest et nord (moyen)
5. Circulation-traffic armes à feu	Sud et nord (fort)	Est à ouest (fort)	Nord (fort)	Nord et ouest (fort)
6. Contrebande drogue/véhicules	Agadem-Gouré (fort)	Est à ouest (fort)	Nord (fort)	Nord et ouest (fort)
7 Vols bétail/biens à main armée	Nord est à Ouest (moyen)	Nord (moyen)	Nord (moyen)	Nord (très fort)
8. Braconnage	Termit- Ngourti (fort)	Partout (moyen)	Partout (moyen)	Sud (W) et Nord (moyen)
9. Conflits communautaires et endogènes et exogènes sur les ressources naturelles	Zones pastorales et agriculteurs (moyen)	Zones pastorales et agriculteurs (moyen)	Zones pastorales et agriculteurs (moyen)	Zones pastorales et agriculteurs (moyen)
10. Insécurité alimentaire et tensions d'accès aux services essentiels	Villages Frontières sud (afflux réfugiés, très fort)	Sites rapatriés et réfugiés ou immigrants (fort)	Sites rapatriés et réfugiés ou immigrants (fort)	Sites rapatriés et réfugiés ou immigrants (fort)

Les batailles armées et les conflits s'avèrent plus fréquents, de même que les risques de survenue de faits d'insécurité sont plus importants dans les zones d'influence des activités armées terroristes au sud Diffa, au sud de la Lybie, et aux frontières nigéro-maliennes.

Les périls relatifs aux ressources naturelles et à l'exploitation du potentiel économique touristique des sites historiques et scientifiques des régions du Nord constituent une préoccupation de tous les responsables de l'environnement et du secteur rural rencontrés : les sites naturels, historiques ou d'intérêt scientifique, les plus éloignés ou enclavés sont peu visités ; nos déplacements affirment les cadres de l'environnement, mais aussi des autres services techniques du secteur rural, sont limités dans certaines zones du fait de l'insécurité résiduelle ; « en tant que forces armées de défense et protection des ressources naturelles, nous nous considérons comme les parents pauvres des FDS, car, comme armes, nous ne disposons que des modèles les plus anciens de l'armement dont l'utilisation devient dangereuse pour nous-mêmes d'abord, et de ce fait, nous sommes exposés aux agressions des bandits de l'environnement ».

## ***22. Analyse d'impact des activités des groupes armés djihadistes***

**Plus que les activités des groupes djihadistes du Sud Libyen et du Mali, dans l'immédiat, les tentatives d'extension du narco-Etat Boko Haram constituent une préoccupation de taille :** en effet leur réussite peut attiser en premier les vellétés des djihadistes maliens fréquentant le Nord Tillabéri qui restent une menace de caractère immédiat, car leur but principal est de se tailler des narco-territoires sous le couvert de Khalifats.

***Les événements récents, évoqués plus haut, prouvent la vulnérabilité de la région de Diffa, de plus en plus exposée aux risques de rupture de paix liés aux violences de la secte djihadiste Boko Haram sur les lignes frontalières des pays limitrophes au Lac-Tchad.***

Le Sud de la région de Diffa est donc constamment sous les ondes de choc des actes terroristes de Boko Haram, avec des conséquences sociales et économiques énormes :

- les écoles sont en majorité fermées ;
- les centres primaires de soins intégrés (CSI) submergés ferment les portes ;
- l'accès à l'eau potable et à l'alimentation devient difficile.

**La stratégie de Boko Haram, qui est à présent une Armée, porte des vellétés de conquête des zones affaiblies au Nigéria et autour, au niveau des frontières du Nord Cameroun, du Sud-Ouest du Tchad, et de la bande Sud du Niger, le tout ayant pour centre de vision, le contrôle du Lac-Tchad (pourtant surveillé, depuis une vingtaine d'années, par un groupe interarmes sous régional des pays membres de la CBLT - Nigéria, Niger, Tchad et Cameroun).**

Aujourd'hui, le Niger, pays peu développé, se trouve au centre de plusieurs foyers de tension : Libye, RCA, Boko Haram et son Khalifat au Nigéria, les différents groupes djihadistes évoluant au Mali et dans le sud Algérien ou Libyen. Partout, sur toutes les zones frontalières de la couronne nord, l'environnement sécuritaire signale de nos jours des risques de ruptures de paix, liés davantage aux activités des groupes terroristes djihadistes.

Ces situations justifient la nécessité d'approfondir l'analyse en vue d'élaborer un projet de document (PRODOC) permettant au Niger, conformément aux orientations nationales en matière de développement et de sécurité,, de s'acheminer vers une consolidation durable et globale de la stabilité dans les zones internes et transfrontalières sensibles des Régions de Diffa, Agadez, Tahoua et Tillabéri.

Les menaces les plus pesantes viennent des groupes terroristes djihadistes qui travaillent en parfaite intelligence, autour et au sein de nos frontières, et dont l'idéologie terroriste remet fondamentalement en cause la vie et les libertés de l'homme et de la société.

**Des menaces spécifiques pèsent sur la zone sud de la Région de Diffa par rapport aux risques de rupture des remparts qui la protègent contre les incursions de Boko Haram. En effet, trois remparts gêneraient les attaques de Boko :**

- **le premier rempart naturel ce sont les rivières de confluence Komadougou et Yobé**, dont la période d'étiage total, sauf levée des barrages en amont au Nigéria, se situe entre mars et juin;
- **le second rempart est la montée en puissance de l'armée nigérienne, par son renforcement en hommes et en armes mais aussi en stratégie de positionnement** préventif et défensif dans la zone, et autour du Lac-Tchad;
- **le troisième rempart est que la seule stratégie de retraite et de repli de Boko Haram reste les zones frontalières du Lac-Tchad et de la Komadougou** dans la région de Diffa où la secte dispose d'adeptes cachés : ce serait sa retraite, face à la puissance de feu éventuelle des armées camerounaises et tchadiennes, et dans la perspective d'une poussée soudaine de l'armée nationale et des milices populaires du Nigéria.

### ***23. Principales forces et opportunités face aux menaces exogènes et endogènes***

**La force du rôle de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix**, administration de mission (Décret n°2011-117/PRN du 17 février 2011, portant attributions, organisation et fonctionnement de la HACP). Deux volets constituent la mission générale de la HACP (Tableaux détaillés des attributions et missions en Annexe 5): cultiver l'esprit de paix, de dialogue entre les différentes communautés du pays, et entretenir un esprit de confiance mutuelle, de tolérance et de respect dans une commune volonté de vivre ensemble; entreprendre, conformément aux orientations nationales en matière de développement et de sécurité, toute initiative ou action orientée vers la consolidation de la paix, le renforcement de l'unité nationale.

Au niveau national la HACP contribue à la mise en œuvre de politiques et stratégies et programmes dont elle assure, pour certains, un rôle de maîtrise d'ouvrage. Ces documents démontrent que la mission et les actions de la HACP contribuent à la mise en œuvre des principaux outils de planification stratégique dans lesquels elles s'inscrivent, notamment : i) la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI NIGER 2035) dans laquelle la consolidation de la paix constitue un préalable et une condition permanente; ii) le Plan de développement économique et social (PDES) 2012-2015, structuré en 5 axes, et dont l'axe 2 intitulé : « conditions de durabilité d'un développement équilibré et inclusif » s'appuie sur la consolidation de la paix comme, une des conditions à asseoir et préserver (Effet sectoriel 2 : « les conflits communautaires et criminels sont réduits »); iii) l'Initiative "3N" pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole Durable "les Nigériens Nourrissent les Nigériens" à laquelle la HACP participe à travers la contribution à la mise en œuvre des actions de développement du secteur du développement rural contenus; iv) le document de stratégie nationale de développement et de sécurité dans les zones sahélo-sahariennes (SDS) dont la HACP est une des structures chargée de la maîtrise d'ouvrage.

Dans le cadre de la conduite et de la mise en œuvre de ces missions et de ces actions, la HACP s'est dotée de plusieurs documents de cadrage politique et stratégique pour contribuer aux priorités nationales de sécurité et de promotion du développement. Certains de ces documents ou programmes sont élaborés par, ou concernent directement, la HACP ; et pour d'autre, ils sont pris en charge par la HACP. Ce sont :

- ❖ le « Document de Vision de la HACP» (avril 2013), tant au niveau des défis dégagés que des objectifs et axes fixés pour les lever progressivement sur la période 2014-2023 ;
- ❖ le « Plan stratégique de la HACP 2014-2018» (juin 2013), notamment, pour sa prise en charge des questions de : Sécurisation des personnes, des biens, des institutions et des zones spécifiques ; Préservation de l'unité nationale et la consolidation de la paix (il s'agit de deux programmes contribuant à l'Effet Sectoriel 2 : « les conflits communautaires et criminels sont réduits » du PDES 2012-2015).
- ❖ la Stratégie de Développement et Sécurité dans les zones sahélo-saharienne du Niger (SDS), à laquelle contribue la HACP, pour la mise en œuvre des axes programmés : i) Renforcement de la sécurité des biens et des personnes dans toute les zones sahélo-sahariennes du pays ; ii) Création et renforcement de l'accès des populations aux opportunités économiques ; iii) Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base ; iv) Renforcement de la gouvernance communautaire et au niveau des collectivités territoriales; v) Insertion socioéconomique des rapatriés forcés.
- ❖ le « Document de Projet, Jeunes -Paix et développement de la Région de Tahoua » (2013), dont les résultats sont fixés en termes d'effets : 1) l'effet global est de soutenir la consolidation de la paix par la mise en œuvre d'interventions

catalytiques et synergiques pour répondre aux besoins des communautés et de soutenir leurs efforts de consolidation de la paix ; 2) les effets spécifiques visent le renforcement des capacités et des initiatives de développement en faveur des institutions et structures communautaires, des organisations de femmes et de jeunes, et des leaders à risque ;

- ❖ le PDEV (USAID) qui a pour objectif global de « Réduire le risque d'instabilité et accroître la résilience des communautés à l'extrémisme violent dans le Sahel au Niger », en contribuant à accroître, avec le concours de la HACP : l'autonomisation des jeunes par la diversification des moyens professionnels d'existence (OS1) ; amplifier les voix modérées par des activités intégrées d'information de qualité (OS2) ; accroître les capacités de la société civile en initiatives citoyennes de paix (OS3) ; renforcer les capacités des collectivités territoriales par la participation accrue des citoyens aux instances communautaires ;
- ❖ le Programme IDS II, en sa deuxième phase, qui a pour objectif général d' « atténuer au Niger les risques d'insécurité et d'instabilité provenant des menaces terroristes et de l'extrémisme religieux, ou des tensions internes intercommunautaires » ; ses objectifs spécifiques sont de: renforcer la sécurité dans certaines régions du Niger; offrir des opportunités aux jeunes (formation, emploi et activité économique, culturelles, sportives ou de loisirs); promouvoir la tolérance et le dialogue intra et interreligieux ;

***La force de l'administration territoriale, administration décentralisée, favorisant le management de la consolidation de la paix, appuyé par les projets et programmes de développement.*** Un important travail de proximité est entrepris par les collectivités territoriales (communes, régions), appuyées par différents projets. Ceci contribue considérablement à améliorer l'information administrative et la sensibilisation, à tenir des forums sur la paix et le développement, et à poser des filets communautaires d'information (chefs coutumiers et leurs informateurs). Les réfugiés et les rapatriés comme les immigrés de passage vers l'Europe ou refoulés sont pris en charge (OCHA/UNCHR, CICR, etc.).

Les différentes coopérations multilatérales et bilatérales s'activent pour appuyer les populations dans toutes les zones vulnérables.

***Le rôle clef des forces armées et des autres forces de défense et de sécurité (cas de Diffa, Agadez et Tahoua) est exemplaire,*** y compris sur les terrains transfrontaliers, de même qu'au sein des structures de défense sous régionales opérationnelles. Les positions clefs face aux menaces transfrontalières sont bien tenues comme le prouve la sécurité intérieure permanente malgré les intrusions accrues ces derniers mois des groupes djihadistes.

**La stabilité du Niger reste tout de même fragile** face aux volontés et aux intelligences centrifuges qui la menacent, tant pour la position stratégique du pays en tant que verrou des voies d'accès aux différents points cardinaux du continent, que pour ses richesses minières aussi stratégiques.

## **24. Principales faiblesses et risques potentiels face aux menaces exogènes et endogènes**

**Un des principaux points faibles de l'Etat et de l'administration territoriale, ce sont ces espaces stratégiques sous-administrés et peu surveillés, sans présence visible des pouvoirs publics, sans autre administration de proximité.**

Cette situation d'absence de l'Etat, notée par tous les acteurs, résulte certainement de la limite de la conception de la décentralisation et de la communalisation inachevées au Niger. Les acteurs ont tous mis l'accent sur :

- **la faiblesse du maillage administratif des vastes espaces des régions cibles ;**
- **la faible présence de villes fortes, industrielles et commerciales, pour constituer de véritables pôles de développement susceptibles de résorber l'emploi des jeunes.**

Toute l'organisation administrative territoriale, du niveau local au niveau régional, semble inadaptée aux configurations spatiales et géographiques du pays, et en particulier des régions de la couronne Nord.

**La déconcentration, la décentralisation et la communalisation s'avèrent partout inachevées.** La démocratisation et la libre administration se trouvent suspendues, entre la région et la commune, sans concerner le Département ; et elles se trouvent également suspendues entre la commune et les bases territoriales que les terroirs des communautés ; ces dernières ne sont concernées ni par la libre administration ni par la démocratie. En effet, la libre administration ne s'applique pas directement aux communautés de base (villages et tribus) où le besoin de démocratie constitue une demande forte des populations pour affaiblir certains jeux persistants de domination (cas des relents esclavagistes fortement discuté en focus group à Aderbissinat). Au niveau de certaines zones dites nomades, la commune semble devenir la chose des groupes sociaux cherchant à perpétuer l'ordre ancien de domination.

**Les analyses précédentes touchent aussi les points faibles des programmes et projets de développement, en matière de consolidation de la paix, puisque les logiques de libre administration et de démocratie ne s'appliquent pas aux communautés :** ainsi, au lieu de s'adresser à un conseil élu et structuré, pour faire valoir les besoins de développement, les énergies et les moyens sont investis pour organiser au préalable de toute intervention, une série de cadres de concertation de « ceci » et de « cela ».

L'existence de conseils élus au niveau des communautés (villages et tribus) aurait été également un point d'appui légal pour les Forces de Défense et de Sécurité, comme à l'échelon de la commune, pour organiser des rapports de dialogue sécuritaire pour

consolider la paix et la stabilité. ***En l'absence de structures élues à la base, au niveau des communautés (villages, tribus), les FDS manquent de points d'appui de proximité pour améliorer l'information de sécurisation et de pacification.*** En effet, les combats asymétriques menés par les groupes djihadistes sortent des dispositions et postures habituelles des forces armées en matière de défense. Encadrées par les forces de défense et de sécurité (FDS), les instances élues des communes et des communautés pourraient certainement apporter une valeur ajoutée, en responsabilisant les populations locales et en organisant des filets sociaux de sécurité, mais aussi de consolidation de la paix et de la stabilité pour favoriser le développement local. Certains acteurs estiment qu'il manque un réseau viable de renseignements efficaces ; les FDS adoptent des postures qui les éloignent des populations et sont, de ce fait, considérés comme des occupants ou des envahisseurs.

### 3. Principaux défis et besoins prioritaires des collectivités des régions cibles

#### 31. Les principaux enjeux et défis

Les principaux enjeux et défis face à la situation de vulnérabilité aux conflits transfrontaliers demeurent :

- la permanence des contraintes climato-écologiques et des situations d'enclavement pour les régions de la couronne nord du pays (Diffa, Agadez, Tahoua, Tillabéri) ;
- la permanence des enjeux géostratégiques et la croissance des intérêts comme des enjeux miniers,
- la sous-administration du pays, notamment dans les zones vulnérables d'apparence peu habitées, mais constituant des réserves étonnantes de biodiversités et auxquels on accorde d'attention que lorsqu'elles révèlent une richesse minière (or, pétrole) ;

La problématique géostratégique qui se dessinait était que le Niger et les pays limitrophes font face aux volontés centrifuges des groupes djihadistes de se tailler une « terre de l'islam » (autrement dit un Khalifat, voire des Khalifats), et avec cette couverture, des narco-territoires. En effet, pour les zones vides d'Etat, du Nord-Est malien et du Nord-Ouest nigérien, cette volonté apparaît à travers le concept de « terre de l'islam » utilisé dans la déclaration de revendication de l'attentat contre les casques bleus nigériens au Mali. Membre influent du Mujao, le djihadiste malien Sultan Ould Bady, déclare avoir attaqué ces soldats ennemis de l'islam et menace, « *au nom de tous les moujahidines* » de cette région que « *si les ennemis ne quittent pas la terre d'islam, ils n'auront jamais la paix* »<sup>16</sup>. Faut-il le rappeler, c'est à peine deux mois auparavant que Boko Haram a déclaré la création d'un Etat islamique, ou Khalifat, au nord du Nigéria. Aujourd'hui, c'est le narco-territoire qui tend à s'affirmer.

Par ailleurs il est démontré que les richesses minières et le jeu des intérêts à ce sujet, sont pour les Etats africains une menace permanente exogène et endogène. Elle devient un facteur de déstabilisation pour tout pays économiquement faible où se pose le problème de la transparence et répartition des revenus miniers (pétrole, l'uranium, or).

Des indices de plus en plus probants montrent que le Niger, verrou sécuritaire stratégique au centre de l'Afrique, s'avère aujourd'hui un pays en danger, menacé au plan de sa sécurité et intégrité territoriale par l'internationale du djihadisme terroriste et narcotraffiquant (AQMI, Al-Shabbaab et leurs nébuleuses en Libye, en Algérie, au Mali, Nigéria, Tchad, Soudan, RCA).

<sup>16</sup> La démocratie n°100 du mercredi 8 octobre 2014. Hebdomadaire nigérien d'informations générales : 7.

En résumé, au plan stratégique, il se confirme que la problématique de cette situation de risque de rupture de paix se traduit en termes d'écarts et d'intérêts entre :

i) d'une part, l'évolution des dynamiques de tensions et de **conflits exogènes et endogènes** aux zones septentrionales du pays, et autour des zones transfrontalières les plus vastes, mais aussi les plus désertiques et les moins administrées ;

ii) d'autre part, les intérêts stratégiques qui s'affrontent au sujet des **richesses minières** du pays, lesquelles se concentrent comme par hasard dans ces régions vulnérables;

iii) et par ailleurs **la limite de lecture anticipée des besoins multisectoriels de développement local**, en vue de connaître les attentes des populations, et d'apporter des réponses fondées sur les facteurs d'un développement local des zones concernées, sur le long terme.

*Toutes les analyses tendent à démontrer une convergence de risques de situations d'insécurité dans les zones frontalières si les communautés de base n'avaient pas été intégrées au processus de consolidation de la paix mené par la HACP.*

*La consolidation de la stabilité, à son tour, ne peut qu'emprunter et renforcer ce processus, en tenant toujours compte des défis spécifiques.*

## **32. Les principaux défis spécifiques**

La lecture des problématiques et des enjeux dominants permet, en se basant sur ceux déjà déterminés par la SDS, par la Vision de la HACP et son Plan de Stratégie 2015-2018, d'identifier jusqu'à l'horizon 2020, **les défis qui demeureront les plus grandes préoccupations de politique stratégique** et qui concernent plus spécifiquement les régions de la couronne Nord du pays:

- ❖ Les capacités, au niveau national (HACP), en matière d'appui au management de la paix, et à la gouvernance de la stabilité des zones frontalières vulnérables pour être une véritable institution de médiation et de maîtrise de sources de conflits à l'échelle nationale et internationale;
- ❖ La consolidation de la bonne gouvernance dans le cadre du renforcement de la libre administration des collectivités territoriales et la responsabilisation des populations à la base (communautés et communes) ;
- ❖ L'implémentation et la consolidation de la justice portant sur les droits relatifs aux ressources foncières et naturelles rurales (tribunaux fonciers) ;

- ❖ La consolidation de la protection des personnes et des biens, et de la lutte contre les trafics contrebandiers endogènes et exogènes, et contre l'implantation de narco-territoires;
- ❖ La résilience aux facteurs climato-écologiques, le renforcement des opportunités économiques, et la réduction du chômage des jeunes au sein des collectivités territoriales vulnérables aux menaces exogènes et endogènes des conflits;
- ❖ La consolidation des engagements citoyens des communautés organisées à la base, chargées entre autres, de la promotion communautaire de la paix sociale ;
- ❖ La stabilisation de toutes les régions et les autres collectivités territoriales de la ligne de front des conflits transfrontaliers menaçant l'intégrité territoriale du pays;
- ❖ La décentralisation du mécanisme de prise de décision et l'implication des conseils communaux et régionaux en matière de délivrance de permis de recherche, d'exploration ou d'exploitation, ainsi que dans la détermination des clefs de répartition des revenus aux collectivités territoriales directement et indirectement concernées (commune, région CT) ;
- ❖ Le renforcement et l'extension des infrastructures de désenclavement des collectivités territoriales (communes et régions) ;
- ❖ La consolidation des ports commerciaux transsahariens en Ports Secs de liaison avec les ports maritimes de la Méditerranée (Bilma, Agadez, Assamaka, Ayérou).

### ***33. Les besoins prioritaires pour consolider la stabilité et l'économie des régions cibles.***

Au niveau national les besoins de la HACP pour soutenir la promotion de la stabilité des régions cibles seraient :

- ❖ rehausser les capacités de la HACP et assurer sa déconcentration pour mieux appuyer la promotion de la gouvernance de la paix, et à la lumière des analyses précédentes, en responsabilisant les collectivités territoriales de la couronne nord du pays ;
- ❖ s'assurer de disposer d'un système permettant de tenir les collectivités territoriales en veille par un système d'alerte efficace basé sur des informations géo référencées tenues et analysées en temps réel ;
- ❖ rehausser ses institutions nationales et ses moyens d'intervention sur le terrain, à travers des cellules actives.

Concernant les collectivités territoriales des régions cibles, les analyses se fondent sur les stratégies des acteurs, la nature et l'évolution des causes des conflits, et de leur localisation géographique.

Au niveau des communautés : il en ressort que les besoins prioritaires de prévention et gestion des conflits transfrontaliers concernent d'abord les communautés de base, et en leur

sein les ménages les plus pauvres. Ces derniers sont confrontés au quotidien aux difficultés de combler les besoins primaires de sécurité alimentaires, de logement, de santé, d'éducation et de paix. Les communautés de base éprouvent également le besoin primaire de liberté, le besoin de s'administrer selon le principe de la libre administration à l'instar des communes, exemple qu'elles évoquent. Les plus vulnérables de ces communautés et des ces ménages sont ceux situés sur la ligne de front, juste frontalières aux zones des conflits transfrontaliers.

Concernant les besoins des communes, la priorité serait de cibler les communes frontalières aux pays limitrophes, les premières sur la ligne de front, puis les secondes sur la ligne de front (frontalières aux premières). Le premier besoin de ces communes c'est la consolidation de la paix, puis de la stabilité. Pour leur stabilité, elles semblent réclamer d'abord un relèvement croissant, par des appuis au renforcement de leurs activités productives. D'autres s'intéressent à la transformation moderne de leurs produits d'élevage et d'agriculture (Tchoukou, dégué, farines de céréales et de condiments, etc.) ; une fois ces besoins comblés par des microprojets et des activités d'AGR et autres, les populations souhaitent des pistes pour vendre plus rapidement leurs produits (transformés ou non). C'est de ces besoins que nous parlent les élus, les représentants des associations, les autorités administratives et coutumières.

Concernant les besoins prioritaires les collectivités régionales demandent : à s'engager en même temps que les communautés et les communes pour gérer et consolider la stabilité par la prévention des conflits ; à contribuer à l'accroissement des investissements et surtout à leur meilleur positionnement géographique afin qu'ils soient plus profitables aux populations, car disent les élus, « c'est nous qui savons où nous avons mal » et ce que nous souhaitons comme intervention/appui, et non à l'Etat de décider pour nous du type d'intervention et de sa localisation; les infrastructures sociales (d'éducation et de santé) sont insuffisantes, inadaptées ou mal positionnées par rapport aux sites habités ; les infrastructures hydrauliques pastorales ne couvrent pas les zones de pâturages les plus abondants ; les routes ne traversent pas les zones productives nécessitant l'exportation de leurs produits ; les réseaux de communication sont faibles où n'atteignent pas les zones reculées qui ont le plus besoin de secours en cas d'attaque ; les réseaux radios et télévisés ne vont pas dans certaines zones ; la nuit les villages, les écoles, les CSI ne disposent d'aucune lumière.

En particulier, les élus régionaux et différents acteurs du niveau communal ou régional, avancent une demande forte concernant l'amélioration de la gouvernance dans le secteur minier. Mieux, les élus locaux et régionaux réclament leur implication intégrale dans le processus de gouvernance des ressources minières, et ce, de la délivrance des permis de recherche jusqu'à la répartition des revenus miniers, en passant par l'exploitation et la gestion. Les acteurs locaux (communautés, communes) et régionaux (élus des collectivités régionales) réclament une approche nouvelle visant un changement de régime minier

impliquant les élus, du niveau local au niveau national, dans le processus décisionnel, et ce, avant toute adoption d'un acte par le pouvoir législatif ou le pouvoir exécutif.

### **34. Propositions pour les courts, moyens et longs termes**

#### **Dans les courts et moyens termes (1 à 5 ans):**

- Considérant que la pacification totale de la région de Diffa peut durer des années, au regard de la lutte contre Boko Haram, rompu à la guérilla, engager dès à présent les réflexions en comité interministériel, pour préparer l'armée et toutes les FDS à assurer de façon continue et à titre exceptionnel : l'administration de la Région, notamment en ce qui concerne la gestion des départements frontaliers ; l'enseignement et le fonctionnement des structures de l'éducation (écoles, collèges, lycées...) ; les soins médicaux primaires, secondaires et tertiaires (renforcement en médecins militaires) et le fonctionnement des centres de santé ; l'acheminement et la distribution de denrées alimentaires aux populations nécessiteuses (gestion de l'OPVN régionale); la construction de pistes d'accès pour désenclaver les agglomérations exposées aux menaces frontalières, la gestion et le fonctionnement performant des infrastructures hydrauliques, etc.
- Renforcer la protection des prisons civiles les plus peuplées (source de prélèvement de combattants par les groupes terroristes), et améliorer la planification d'incarcération des bandits armés dans les centres d'arrêt appropriés.
- Renforcer les capacités de surveillance aérienne et satellitaire du territoire national, par des compétences nigériennes, et focaliser les recherches sur les zones des pistes en toile d'araignée (périodes propices aux déplacements dans ces zones, facteurs eau et carburant et les points d'approvisionnement) ;
- Appuyer la mise en concurrence de groupes de réflexions et d'entreprises locales (Think Tank) pour développer des expertises et des solutions techniques permettant d'assurer la viabilité économique et le désenclavement des communes des régions frontalières de la couronne nord du pays, et financer les projets rentables réalisables.
- Mettre en compétition, d'une par les communes, et d'autre par les collectivités territoriales régionales de la couronne nord du pays pour proposer les meilleurs projets (publics et privés) de livraison de services et infrastructures aux populations dans tous les domaines de gestion des affaires locales (renforcement de capacité, alphabétisation et éducation accélérés, eau, santé humaine en fixe et mobile, santé animale en fixe et mobile, hydraulique pastorale, productions agricoles végétales, reforestation, etc.).
- Mettre en concurrence les organisations des communautés (villages et tribus) des zones frontalières à assurer la paix sociale et la stabilité économique de leurs zones, sur la base de projets d'accords sociaux ou de conventions sociales soumis au

financement, à travers la commune ou la région CT ; le financement des projets serait renouvelé à condition que les indicateurs de paix et de stabilité s'avèrent performants dans la zone concernée.

- Décentraliser la gestion des permis de recherche, exploration et exploitation des ressources minières pour faire participer les conseils communaux et les conseils régionaux à l'analyse des dossiers, afin de donner leurs avis avant tout accord et mise en œuvre.

**Dans les moyens et longs termes (5 ans à plus):**

- **Accélérer le renforcement des capacités dans le secteur minier** : créer les conditions les plus ambitieuses de formation d'experts nigériens dans le domaine de la recherche-exploration, de l'exploitation et de l'ingénierie des ressources minières du pays, afin qu'elles soient exploitées et valorisées dans le cadre des intérêts nationaux (uranium / centrale nucléaire pour la sous-région, charbon /centrales énergétiques locales, or exploité et commercialisé par le pays, fer /sidérurgie locale) ;
- **Elaborer et lancer la mise en œuvre de programmes futuristes d'investissement dans le désenclavement routier** endogène et exogène des zones frontalières;
- **Planifier la mise en place de ports secs commerciaux au Nord du pays**, pour relancer et renforcer les relations d'échanges avec les ports méditerranéens, diversifier ainsi les axes d'entrée des marchandises et augmenter les emplois.
- **Poursuivre la mise en œuvre des grands projets de désenclavement par les chemins de fer**, à partir de tous les ports proches, et relier par voie ferrée toutes les capitales des régions frontalières.
- **Renforcer les capacités des Conseils Régionaux** à identifier, élaborer, rechercher le financement, et mettre en œuvre des projets locaux de désenclavement et d'infrastructures sociales (éducation, santé, eau) touchant plusieurs communes ou départements, en relation avec les intéressés.

## **4. Proposition de projet de document pour un programme d'appui à la stabilité et à l'économie des zones frontalières du Nord (PASERF Nord)**

### **4.1. Justification du programme**

Conformément aux documents de vision et de stratégie de la HACP, et de leur inscription aux différentes politiques et programmes de l'Etat, et compte tenu des résultats atteints à ce jour en matière de consolidation de la paix, l'institution estime devoir se doter d'un programme d'appui à la stabilité des zones frontalières menacées par les conflits transfrontaliers. Aussi, ces zones connaissent-elles des tensions internes liées aux problèmes de mobilisation des richesses et d'accès aux ressources en vue de contribuer plus efficacement à l'économie nationale.

C'est pour œuvrer dans ce sens que la HACP s'était dotée d'une Vision dont la Phase III, période 2021-2023, qui se donnait pour:

- objectif global, en faveur du pays, de « Devenir un Etat à la stabilité avérée et reconnue au plan national, régional et international » ;
- objectifs spécifiques, de : 1) renforcer la stabilité du pays ; 2) porter l'expression des revendications dans l'espace démocratique ; 3) assurer le dialogue, la concertation, les débats dans la société ; 4) assurer le libre exercice des libertés fondamentales ; 5) ramener le risque de retour à la violence, au conflit ou à la crise à une portion résiduelle.

Dans le cadre de ces objectifs, ont été définis des axes de vision, par rapport aux défis alors identifiés. Il s'agissait des axes 1 à 8, visant respectivement, pour le pays, à :

- Assurer l'attachement durable à la paix et à l'unité (stabilisation de toutes les régions);
- Endiguer les trafics de toutes sortes (protection des personnes et des biens);
- Assurer la fourniture d'infrastructures de base (vulnérabilité);
- Parvenir à un niveau de chômage des jeunes acceptable » (le chômage des jeunes);
- Faire de la majorité des Nigériens des citoyens responsables, respectueux des institutions et soucieux de la préservation de la paix (l'engagement citoyen) ;
- Etablir une justice en laquelle les citoyens ont confiance pour son impartialité, son indépendance et sa transparence (la justice et la lutte contre l'impunité) ;
- Etablir des institutions largement acceptées (défi de la bonne gouvernance) ;
- Etre un modèle de stabilité dans la zone sahélo-saharienne » (défi d'instabilité régionale).

Le "**programme d'appui à la stabilité et à l'économie des communes frontalières**" des régions cibles va contribuer à renforcer le management de la paix et les conditions du développement local des communes menacées par les conflits transfrontaliers et où le fonctionnement institutionnel et économique des entités municipales reste difficile.

C'est pourquoi, dans ses composantes, ce programme va prendre en compte, pour assurer leur mise en œuvre, les objectifs et les axes des Phases I et II de la vision, périodes 2014-2017 et 2018-2020. Les objectifs globaux de cette période, dans laquelle va se situer le programme, sont de : Poser les fondations d'un Niger stable, sûr et réconcilié avec lui-même (1); Atteindre le stade d'Etat pratiquement stable (2).

Les objectifs spécifiques, consolidés, pour la période 2014-2020 dans laquelle le programme proposé va se situer sont de:

- diffuser dans toute la société les valeurs de paix et de tolérance, et renforcer les initiatives de consolidation de la paix ;
- Renforcer l'unité nationale, la réconciliation et la cohabitation entre les communautés ;
- Apaiser les tensions entre les communautés et restaurer le dialogue et la confiance;
- Renforcer la sécurité dans les villes et les campagnes et intensifier la lutte contre l'insécurité et les trafics illicites ;
- Renforcer le respect des droits de l'homme et l'Etat de droit, et consolider le processus démocratique et l'Etat de droit ;
- Améliorer les conditions de vie des populations par la distribution équitable des richesses nationales, et étendre la distribution équitable des richesses (notamment minières).

Les axes consolidés, pour la période 2014-2020 où va se situer le programme:

**Axe 1** : *Susciter l'adhésion de tous en faveur de la paix et de la stabilité, et renforcer le partage de l'idéal de paix et de stabilité;*

**Axe 2** : *Renforcer la sécurité dans les villes et les campagnes, et densifier la lutte contre les trafics illicites;*

**Axe 3** : *Assurer la fourniture des infrastructures de base dans les régions les plus nécessiteuses et densifier le réseau national d'infrastructures de base;*

**Axe 4** : *Créer des opportunités d'emploi pour les jeunes et renforcer la formation et les stratégies de création d'emploi;*

**Axe 5** : Sensibiliser les populations à l'éveil citoyen, et renforcer la diffusion dans la société des comportements et des attitudes citoyennes;

**Axe 6** : Assurer la crédibilité des institutions judiciaires et renforcer leur crédibilité;

**Axe 7** : Lutter contre la corruption et les détournements de deniers publics et améliorer perception qu'ont les populations des gouvernants et des institutions nationales ; Renforcer la lutte contre la corruption et susciter la confiance en les institutions de la République ;

**Axe 8** : Gérer les retombées des crises survenues, et consolider la stabilité intérieure en mettant le pays à l'abri des crises, trafics, et conflits qui surviennent dans la zone.

Dans ce cadre, le programme proposé poursuivra deux buts. Il contribuera **à mettre en œuvre, pour les régions frontalières vulnérables, tous les aspects pertinents les concernant dans la Vision de la HACP (2014-2023) et dans le Plan stratégique 2015-2018**. Il permettra aussi à la HACP, par la mise en œuvre d'actions organisées au sein d'un ensemble de projets, **de contribuer à la réalisation des priorités sécuritaires et économiques de l'Etat**.

Dans cette optique, le programme va spécifiquement :

- Contribuer à la mise en œuvre des priorités de l'Etat (alignement aux OMD, au PDES, à la SDS, et à la réalisation des objectifs des programmes et projets en exécution) ;
- Assurer la mise en œuvre du plan stratégique de la HACP 2014-2018, en articulation avec les priorités de l'Etat, et la vision de consolidation de la paix.

## **4.2. Cadre logique du programme et structure des résultats**

### **4.2.1. Objet du programme et modalités d'intervention**

En général, les acteurs consultés sur le terrain tendent à proposer une option, celle d'un document de programme de promotion de la stabilité et de l'économie en vue de favoriser la bonne gouvernance de la stabilité, et le développement des collectivités territoriales dans les régions frontalières vulnérables aux conflits transfrontaliers. L'option programme aurait l'avantage, entre autres, d'assurer l'intégration, l'extension ou la consolidation de projets en cours ou à venir au sein du programme. Il s'agira, aussi, conformément aux axes de la SDS d'appuyer tous les paliers de décentralisation en vue de renforcer la gouvernance à travers la libre administration des collectivités territoriales jusqu'à la base, pour répondre aux exigences d'une communalisation intégrale prônée par le Niger :

- **Au niveau des communautés de base** (villages et tribus, groupements/cantons) pour parachever la communalisation intégrale la gouvernance démocratique: érection des tribus en villages et des groupes en cantons pour **harmoniser les structures de base du pays et de ces régions**, et expérimentation de l'érection des villages/tribus en

communes de base ou municipalités avec des conseils municipaux pour assurer la libre administration locale et réduire dans le temps les inégalités sociales pesantes.

- **Au niveau des communes, des départements** et des régions, parachever la décentralisation : en assurant l'effectivité du transfert des compétences aux collectivités territoriales en place (communes et régions); et en érigeant les départements en collectivités territoriales.

- **Dans le cadre de la réduction des échelles d'enclavement** et du sentiment général d'isolement ressenti par les populations dans ces zones, et en vue de renforcer la présence comme l'emprise de l'administration (Etat et CT) dans certaines zones vastes, examiner la possibilité d'instituer, dans le moyen terme, quatre niveaux de décentralisation par une double approche de proximité ascendante et descendante : ceci contribuera à améliorer la gestion concertée des différents niveaux d'interdépendance entre communautés, entre communes et entre départements, et entre régions par rapport à certaines ressources partagées (espaces et trajets pastoraux, parcs et réserves fauniques, plans ou cours d'eau et bassins versants, ressources minières...); l'approche de proximité ascendante et descendante signifie la possibilité de création de cadres de dialogue au sein et entre les paliers, tout en respectant la hiérarchie des compétences dévolues à chaque palier.

Les interventions du programme auront pour *objet* : la consolidation de la stabilité des collectivités territoriales les plus vulnérables aux conflits transfrontaliers, à travers une programmation permettant une meilleure intégration et coordination des différents projets, en appui à la mise en œuvre des priorités de l'Etat.

Les interventions auront pour *cibles spécifiques, au sein des régions, les structures locales et les populations les plus vulnérables* aux ondes de choc des conflits transfrontaliers :

- Les différentes structures (conseils, commissions, et autres organes) des collectivités territoriales régionales, des communes et des communautés (qui peuvent être érigées en municipalités). Ces collectivités territoriales seront organisées en deux couronnes prioritaires pouvant correspondre à deux phases prioritaires :
  - la première couronne comprendra les communautés et les communes partageant les frontières nationales avec les zones transfrontalières touchées par les conflits ;
  - la seconde couronne comprendra les communautés et communes frontalières de première et seconde ligne ;
- Les populations visées seront, en priorité : les ménages pauvres, les ménages de femmes, les ménages de jeunes désœuvrés, les jeunes sans emploi ; les organisations des producteurs et mini-entrepreneurs locaux, etc.

Les modes et domaines d'intervention favoriseront :

- Les appuis aux structures des CT pour le renforcement de leurs capacités : capacités institutionnelles, capacités en ressources humaines, capacités de mobilisation de ressources financières, capacités à initier et piloter les actions de développement.
- Les appuis aux CT porteurs de projets, et au sein des CT, les ménages, les personnes et mini-entrepreneurs porteurs de micro-réalisations pour les aider à les mettre en œuvre, avec l'assistance et le suivi des services de l'Etat (STD, FDS).
- Les appuis aux régions CT pour identifier, initier, élaborer et mettre en œuvre par elles-mêmes, avec l'accompagnement des STD et des FDS, de projets de promotion d'infrastructures ou d'offre de services publics aux populations, pour assurer le désenclavement des communautés et autres établissements humains (sites miniers ou d'orpaillage), le développement de filières agricoles, artisanales ou commerciales (exportations surtout) porteuses, la création et/ou le renforcement des écoles, des collèges, des centres de santé, et de centres d'intrants pour l'agriculture et l'élevage.

#### **4.2.2. Objectif général du programme**

Dans le cadre de la prise en compte des avancées réalisées en matière de consolidation de la paix (mission HACP), et au sens des orientations, des axes et des objectifs stratégiques que s'est tracé la HACP, dans sa **Stratégie 2014-2018**, le programme proposé pour la mise en œuvre de cette stratégie aura pour **objectif global** :

« d'appuyer les **collectivités frontalières à servir de cadre à la stabilité et au développement local pour améliorer l'accroissement des investissements et l'équipement des zones de conflits** ».

Dans cette optique, le programme va s'organiser autour de deux composantes intégrant les axes de la Stratégie de la HACP, tout en tenant compte des axes majeurs de la SDS.

En effet, l'une des missions spécifiques de la HACP est « *la mise en œuvre des axes relatifs à la consolidation de la paix de la Stratégie de Développement et de Sécurité de la zone sahélo-saharienne du Niger* » (mission spécifique n°12):

### 4.2.3 Composantes du programme

**La composante 1**, visant la **promotion de la gouvernance et du management de la stabilité** va intégrer : en partie l'orientation stratégique 1 portant sur « *l'enracinement de la culture de la paix au Niger et dans la sous-région* » (en ses axes 1, 2 et 3 et objectifs stratégiques correspondants) ; l'orientation stratégique 3 sur « *l'amélioration de la communication à tous les niveaux* » (avec ses axes et objectifs stratégiques correspondants) ; l'orientation stratégique 4 sur « *l'amélioration de la qualité des interventions de la HACP* » (avec ses axes et objectifs stratégiques correspondants) ; cette composante tiendra compte des trois axes de la SDS : *assurer la sécurité des biens et des personnes (axe i)* ; *améliorer la gouvernance locale et communautaire (axe iv)* ; *assurer l'insertion socioéconomique des rapatriés, suite aux conflits transfrontaliers (axe v)*.

**La composante 2**, visant le **renforcement des capacités de résilience et de développement local des collectivités territoriales frontalières** va intégrer l'orientation stratégique 2 portant sur « *la sécurité et le bien-être des populations* » (avec ses axes et objectifs stratégiques correspondants) ; ce deuxième volet du programme tiendra compte de la mise en œuvre de l'**axe ii** de la SDS : *créer et renforcer l'accès des populations aux opportunités économiques*.

La contribution de la HACP aux priorités nationales, notamment aux OMD et au PDES se feront en alignant les composantes et les projets du programme plus spécifiquement sur la mise en œuvre des axes d'intervention de la SDS présentés plus haut.

Chacune des deux composantes comprend deux projets.

#### 4.2.3.1. Composante 1: Promouvoir la gouvernance de la stabilité

La promotion de la gouvernance et du management de la stabilité consistera à renforcer les capacités institutionnelles, en moyens et en ressources humaines des institutions centrales en charge de la paix, et de faire des collectivités territoriales et des communautés de base (villages et tribus) les véritables promoteurs de cette politique. C'est dans cette optique que les projets suivants sont mis en avant :

- **Projet 1.** Renforcement des institutions et des capacités de gouvernance de la paix ;
- **Projet 2.** Renforcement de la gouvernance locale de la stabilité par les CT ;

##### ***Projet 1. Renforcement des institutions et des capacités de gouvernance de la paix.***

Il visera le renforcement des capacités et moyens de la HACP à appuyer le processus de gouvernance de la paix à travers des organes décentralisés au niveau régional, sur la base d'un dispositif d'actualisation de la carte des conflits et alerte précoce de sécurité selon des niveaux à déterminer.

<b>Projet 1. Renforcement des institutions et des capacités nationales de gouvernance de la paix</b>		
Maitre d'œuvre :	Secrétariat Général de la HACP	
Maitre d'ouvrage	HACP	
Zone d'intervention	Collectivités territoriales de la Couronne nord du pays : Diffa, Agadez, Tahoua, Tillabéri	
Durée et Montant:	5 ans (2015-2019)	Montant : 1 600 000 000 FCFA (320 millions/an)
Objectifs:	<p><b>Objectif global :</b> Appuyer le renforcement des institutions et des capacités de la HACP à améliorer la gouvernance de la paix et consolider la stabilité.</p> <p><b>Objectifs spécifiques (OS):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcer les capacités de la HACP à appuyer la promotion de la gouvernance de la paix par les régions collectivités territoriales de la couronne nord du pays.</li> <li>✓ Créer et rendre fonctionnel un Système d'Alerte sur les Menaces d'Instabilité Transfrontalière (SAMIT) des régions vulnérables.</li> <li>✓ Installer et rendre opérationnel un Système d'Information Satellitaire Géoréférencé (SISATGEO) permettant d'animer un régime permanent d'alerte sur les menaces.</li> </ul>	
Résultats attendus	<p><b>R1 :</b> Moyens institutionnels et équipement de la HACP renforcés pour appuyer les CT Régionales dans leur mission de consolidation de la stabilité par l'ISEC sur le terrain (OS 1) ;</p> <p><b>R2 :</b> Capacités de la HACP renforcées (niveau central et régional) pour appuyer les CT Régionales dans leur mission de consolidation de la stabilité par l'ISEC sur le terrain (OS 1) ;</p> <p><b>R3 :</b> Système d'Alerte sur les Menaces d'Instabilité Transfrontalière - SAMIT installé (OS2)</p> <p><b>R4 :</b> SAMIT équipé et rendu opérationnel (OS2)</p> <p><b>R5 :</b> SISATGEO installé pour la surveillance des zones vulnérables en temps réel, équipé et rendu opérationnel (OS3)</p>	
Principales activités <sup>17</sup>	<p>R1 / A1 :</p> <p>R1 / A2 :</p> <p>R1 / A3 :</p> <p>R2 / A1 :</p> <p>R2 / A2 :</p> <p>R2 / A3 :</p> <p>R3 / A1 :</p> <p>R3 / A2 :</p> <p>R3 / A3 :</p> <p>R4 / A1 :</p> <p>R4 / A2 :</p> <p>R4 / A3 :</p> <p>R5 / A1 :</p> <p>R5 / A2 :</p> <p>R5 / A3 :</p>	

<sup>17</sup> Il s'agit d'une esquisse de programme (TDR). Les activités seront déterminées, selon une démarche participative, lors de l'élaboration du projet par les parties prenantes et les spécialistes des différents volets d'objectifs et des résultats de la composante, dans une proportion ne dépassant pas trois (3) activités principales par résultat.

## **Projet 2. Renforcement de la gouvernance locale de la stabilité par les CT**

Il s'agit de promouvoir les conditions pour assurer le management de la stabilité à travers la gouvernance communautaire, communale et régionale. La logique d'appui croissant aux CT sera fonction d'une notation de stabilité selon le nombre, la nature et la gravité de faits d'insécurité survenus dans ces collectivités.

<b>Projet 2. Renforcement de la gouvernance locale de la stabilité par les collectivités territoriales</b>	
Maitre d'œuvre :	Collectivités territoriales avec l'appui du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (DG de la Déconcentration et de la Décentralisation)
Maitre d'ouvrage	HACP
Zone d'intervention	Collectivités territoriales de la Couronne nord du pays : Diffa, Agadez, Tahoua, Tillabéri
Durée / Montant:	5 ans (2015-2019) <span style="float: right;">Montant : 20 850 000 000 FCFA (4, 7 mds/an)</span>
Objectifs:	<p><b>Objectif global</b> : Appuyer les collectivités territoriales à améliorer la gouvernance locale de la stabilité</p> <p><b>Objectifs spécifiques (OS)</b>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Identifier les communautés éligibles, installer leurs organes de gestion, les renforcer en moyens et capacités pour assurer la stabilité sur la base des projets communautaires proposés.</li> <li>✓ Renforcer les moyens et capacités des communes éligibles pour assurer la gouvernance locale de la stabilité sur la base des projets communaux proposés.</li> <li>✓ Renforcer les moyens et capacités des régions pour assurer la gouvernance régionale de la stabilité sur la base des projets proposés par ces collectivités territoriales régionales.</li> </ul>
Résultats attendus	<p><b>R1</b> : Organes de gestion des communautés éligibles installés et rendus fonctionnels (OS 1) ;</p> <p><b>R2</b> : Communautés renforcées en moyens et capacités pour assurer la gouvernance locale de la stabilité sur la base des projets communautaires proposés (OS 1) ;</p> <p><b>R3</b> : Communes renforcées en capacités pour assurer la gouvernance locale de la stabilité sur la base des projets communautaires proposés (OS2) ;</p> <p><b>R4</b> : Communes renforcées en moyens pour assurer la gouvernance locale de la stabilité sur la base des projets communautaires proposés (OS2) ;</p> <p><b>R5</b> : Régions renforcées en capacités et moyens pour assurer la gouvernance locale de la stabilité sur la base des projets communautaires proposés (OS3).</p>
Principales activités	<p>R1 / A1 :</p> <p>R1 / A2 :</p> <p>R1 / A3 :</p> <p>R2 / A1 :</p> <p>R2 / A2 :</p> <p>R2 / A3 :</p> <p>R3 / A1 :</p> <p>R3 / A2 :</p> <p>R3 / A3 :</p> <p>R4 / A1 :</p> <p>R4 / A2 :</p> <p>R4 / A3 :</p> <p>R5 / A1 :</p> <p>R5 / A2 :</p> <p>R5 / A3 :</p>

### 4.2.3.2. Composante 2. Renforcer les capacités de résilience et de développement local des communautés et communes frontalières

Les deux projets de cette composante ont pour but une plus grande responsabilisation des communautés et des communes dans le cadre de l'amélioration de la stabilité par une promotion du développement assurée par elles-mêmes :

- *Projet 3. Appui aux communautés pour initier et conduire des microprojets;*
- *Projet 4. Promouvoir la diversification de projets locaux de développement par les communes avec l'appui de la région.*

#### **Projet 3. Appui aux communautés pour initier et conduire des microprojets de résilience**

Ce projet a pour but de répondre aux besoins de base des ménages vulnérables à travers leurs pré-communes. Il visera à renforcer la résilience et capitalisation de ménages pauvres, en particulier les microprojets et les AGR portés par les ménages (de jeunes, de femmes, d'agriculteurs sans-terres, d'éleveurs sans capital-bétail, et les groupes de producteurs).

<b>Projet 3. Appui aux communautés de base pour initier et conduire des microprojets de résilience</b>	
Maitre d'œuvre :	Communes éligibles (où se situent les Communautés).
Maitre d'ouvrage	HACP
Zone d'intervention	Collectivités territoriales de la Couronne nord du pays : Diffa, Agadez, Tahoua, Tillabéri
Durée / Montant:	5 ans (2015-2019) / Montant : 20 850 000 000 FCFA (4, 7 mds/an)
Objectifs:	<p><b>Objectif global</b> : Augmenter la capacité de résilience et réduire la pauvreté des ménages au sein des communautés sélectionnées à travers la mise en œuvre de micro-projets soumis à la commune.</p> <p><b>Objectifs spécifiques (OS):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcer les capacités des communes en matière d'identification, élaboration et mise en œuvre de micro-projets, et sélection de dossiers de micro-projet présentés par les communautés de base.</li> <li>✓ Renforcer les capacités des communautés (OSB, STD, leaders d'OSC) en matière d'identification et présentation d'idée de micro-projets.</li> <li>✓ Appuyer les communes en assistance technique et en fonds pour soutenir les microprojets de résilience soumis par les communautés.</li> </ul>
Résultats attendus	<p><b>R1</b> : Capacités du conseil communal et des cadres de la mairie renforcées en identification, élaboration et mise en œuvre de microprojets, et sélection de microprojets soumis par les communes (OS 1) ;</p> <p><b>R2</b> : Capacités des STD et des leaders des OSC renforcées en identification, élaboration et mise en œuvre de microprojets, et sélection de microprojets soumis par les communes (OS 1) ;</p> <p><b>R3</b> : Capacités des organisations de base des communes frontalières renforcées en identification, élaboration et mise en œuvre de microprojets, et sélection d'idées de microprojets de résilience soumis par les ménages et groupes (OS2) ;</p> <p><b>R4</b> : Capacités des chefs de ménage et des groupes de producteurs renforcées en identification et présentation d'idées de microprojets de résilience (OS2)</p> <p><b>R5</b> : Capacités d'assistance technique (STD) disponible au niveau du département pour assurer le renforcement des capacités des communes en gestion de microprojets (OS3)</p> <p><b>R6</b> : Fonds disponibles pour appuyer les communes (OS3)</p>

Principales activités	R1 / A1 : R1 / A2 : R1 / A3 :  R2 / A1 : R2 / A2 : R2 / A3 ., etc.
--------------------------	--

**Projet 4. Promouvoir la diversification de projets locaux de développement par les communes avec l'appui de la région**

Le projet vise à répondre aux besoins d'accroissement des investissements et de promotion de nouvelles stratégies de développement dans les zones concernées (accords de paix). Il se focalisera sur les filières locales et nouvelles d'intensification de la production et de la transformation, en élevage et en agriculture, à travers la promotion des projets rentables et durables portés par des coopératives (ou associations) et par des personnes ou groupes privés, tous mis en concurrence par appel à soumission de micro-entreprises.

<b>Projet 4. Promouvoir la diversification de projets locaux de développement par les communes, avec l'appui de la région</b>	
Maitre d'œuvre :	Région Collectivité Régionale (Diffa, Agadez, Tahoua ou Tillabéri).
Maitre d'ouvrage	HACP
Zone d'intervention	Collectivités territoriales de la Couronne nord du pays : Diffa, Agadez, Tahoua, Tillabéri
Durée / Montant:	5 ans (2015-2019)   Montant : 20 850 000 000 FCFA (4, 7 mds/an)
Objectifs:	<p><b>Objectif global</b> : Promouvoir l'implantation et la diversification des projets locaux de développement des filières d'élevage et d'agriculture.</p> <p><b>Objectifs spécifiques (OS):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Promouvoir divers projets d'élevage axés sur les filières locales ou nouvelles (élevage de bétail, volailles, espèces fauniques, etc.) ;</li> <li>✓ Promouvoir divers projets de production agricole axés sur les filières locales ou nouvelles (multiplication ou réhabilitation de points d'eau pour la petite irrigation ; cultures vivrières, cultures de rente, agrumes, etc.) ;</li> <li>✓ Promouvoir diverses micro-entreprises locales de transformation de produits d'agriculture et d'élevage</li> </ul>
Résultats attendus	<p><b>R1</b> : Filières locales et nouvelles d'intensification de la production animale connaissent des projets rentables et durables portés par des coopératives (ou associations) et par des personnes ou groupes privés (OS 1) ;</p> <p><b>R2</b> : Assistance technique et fonds disponibles au niveau de la Région pour assurer l'évaluation et la sélection des dossiers de projets (conseil régional), et l'accompagnement en renforcement de capacités des communes dans le domaine de <i>l'élevage</i> (OS 1) ;</p> <p><b>R3</b> : Filières locales et nouvelles d'intensification de la production agricole connaissent des projets rentables et durables portés par des coopératives (ou associations) et par des personnes ou groupes privés (OS2) ;</p> <p><b>R4</b> : Assistance technique disponible au niveau de la Région pour assurer l'évaluation et la sélection des dossiers de projets (conseil régional), et l'accompagnement en renforcement de capacités des communes dans le domaine de <i>l'agriculture</i> (OS2).</p> <p><b>R5</b> : Capacités d'assistance technique disponibles au niveau de la Région et du Département (STD) pour assurer le renforcement des capacités des <i>promoteurs des micro-entreprises locales de transformation</i> de produits d'élevage et d'agriculture. (OS3).</p> <p><b>R6</b> : Fonds disponibles, au niveau régional, pour appuyer les micro-entreprises locales de transformation de produits d'élevage et d'agriculture (OS3).</p>
Principales activités	<p>R1 / A1 :</p> <p>R1 / A2 :</p> <p>R1 / A3 :</p> <p>R2 / A1 :</p> <p>R2 / A2 :</p> <p>R2 / A3 :</p> <p>R3 / A1 :</p> <p>R3 / A2 :etc.</p>

### 4.3. Plan global de financement du programme

Tout comme la santé, la paix n'a pas de prix, mais elle a un coût. L'option d'amener les collectivités territoriales et les communautés à soumissionner à travers des projets pour la consolidation de la paix et de la stabilité économique de leurs régions ne constitue pas seulement une innovation en matière de financement. Elle se veut aussi une démonstration de la volonté politique du Gouvernement du Niger à investir sa confiance dans les collectivités et leurs responsables locaux et régionaux pour assurer, par eux-mêmes, le développement local. C'est pourquoi le Gouvernement fait le choix d'investir 1% de son budget annuel pour appuyer la paix et le développement local des communautés, des collectivités et des régions frontalières. Sur la base du budget prévisionnel 2015, mille sept cent-trente milliards cent quarante-six million six cent vingt-neuf mille neuf cent-dix-huit (1 730 146 629 918) FCFA), le financement représenterait par an 17 301 466 299 FCFA, soit 86 507 331 495 FCFA (sans indexation à la baisse ou à hausse des budgets prévisionnels annuels ou des budgets réalisés).

Le plan global de financement, sur la base de cet effort de souveraineté nationale, porte sur cinq (5) ans, et concernera les 25 premières communes du front des frontières vulnérables, les 89 autres communes des régions, et enfin les Régions collectivités territoriales, avec un appui à la HACP pour assurer la gestion du processus, en tant que maître d'ouvrage et déléguant la maîtrise d'œuvre à différentes structures étatiques et non gouvernementales.

Ordre	Structures	Nombre structures	Financement annuel (FCFA)	Nombre années	Total (FCFA)
1.	Commune première ligne	25	210000000	5	26 250 000 000
2.	Communes seconde ligne	89	120 000 000	5	53 400 000 000
3.	Régions CT	4	263 000 000	5	5 260 000 000
4.	HACP	1	320 000 000	5	1 600 000 000
					86 510 000 000

L'apport des partenaires techniques et financiers viendra en sus du financement propre de l'Etat, et pourrait concerner exclusivement l'appui aux communautés et communes, et le renforcement des capacités institutionnelles et en compétences des Régions CT.

Les deux composantes du programme sont : promouvoir la gouvernance de la stabilité ; renforcer les capacités de résilience et de développement local des communautés et communes frontalières.

## **4.4. Stratégie de mise en œuvre et suivi évaluation du programme**

### **4.41. Approche et principes de la mise en œuvre du programme**

L'approche et les principes qui guideront la division des responsabilités et des rôles des différents acteurs et intervenants tiennent compte des efforts à déployer pour renforcer le cadre et les conditions de libre administration des collectivités territoriales des zones du programme.

#### **1) Une approche de consolidation de la paix et de la stabilité pilotée par les communautés, les communes et les régions :**

Il s'agit, à travers les organisations sociales et économiques de base, de préparer les populations des communautés à la communalisation au sein de communautés ; ces dernières feront connaître leurs avis et apporter leurs contributions aux décisions du conseil communal en faveur de la paix et de la stabilité de la commune. Au niveau des communautés de base (villages/tribus administratifs), le principe de la libre administration recommanderait d'installer à titre pilote des cadres démocratiques de concertation permettant de renforcer la gouvernance de base et auront en charge de promouvoir les filets communautaires de sécurisation sociale et de consolidation concertée de la stabilité.

#### **2) Une approche communautaire intégrée, favorisant un dialogue ascendant et descendant, et la participation locale :**

La mise en œuvre des activités organisera la participation des populations à travers leurs groupements ou associations au sein des communautés, des communes et de la collectivité territoriale régionale, en ce qui concerne la contribution au processus décisionnel ; la facilitation du processus de renforcement de capacités des compétences du niveau régional, vers les communes, à travers les Départements, et des communes vers les communautés.

#### **3) Une approche de capacitation inclusive du leadership des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés:**

Le renforcement des organisations des femmes et des jeunes favorisera l'émergence de leaders parmi les femmes et les jeunes des différentes couches sociales des communautés et des communes, en vue de faire contribuer et intégrer tous les talents et potentiels en ressources humaines actives.

#### **4) Une gestion intégrée des ressources foncières et naturelles contribuant à la stabilité sociale et à la consolidation de l'économie :**

Un des facteurs endogènes de conflits ou révolte des jeunes réside dans la frustration des jeunes au regard des rapports sociaux et économiques imposés par le mécanisme traditionnel d'accès au foncier et aux ressources naturelles de base favorables à l'exploitation agricoles (agriculture, élevage, pêche, foresterie) ; des cadres de concertation intergénérationnels et inter-genre permettront de susciter de nouvelles avenues pour l'accès à l'exploitation des terres et des ressources naturelles productives.

#### **5) Principe d'appel à concurrence pour soumission de projets spécifiques, de micro-projets et d'AGR**

Sur la base d'un engagement ou de résultat en matière de consolidation de la paix et de la stabilité économique : ce principe d'engagement lié, entre le financement et l'obligation de résultat en consolidation de la paix et la stabilité sécuritaire et économique de la communauté, de la commune, ou de la région collectivité territoriale, permettra une plus grande responsabilisation des acteurs, notamment les élus et les OSC dans la préservation des conditions de sécurité et de bien-être de tous (Cf. Procédures des projets en exécution – IDS 2, PDEV/USAID, Projet Jeunes Paix et Développement).

#### **4.4.2. Ancrage, pilotage, coordination**

Le pilotage du projet est assuré par l'organe de pilotage de la HACP élargi aux autorités locales et régionales des collectivités territoriales frontalières.

Le programme a pour ancrage et maître d'ouvrage la HACP, et le SG de la HACP en assure la coordination technique.

Pour la mise en œuvre de certains projet des institutions de l'Etat, ayant compétence dans le domaine, seront associées soit pour assurer la responsabilité de maître d'ouvrage délégué le cas échéant, soit pour désigner un maître d'œuvre et accompagner pour assurer la réalisation des Projet composant le programme ou contribuant à sa mise en œuvre.

Outre le cadre général de suivi évaluation du programme, qui sera élaboré et mis en œuvre, chaque projet composant le programme disposera de son plan de suivi évaluation spécifique, ainsi que de sa démarche de capitalisation.

#### **4.4.3. Bénéficiaires, partenariats et modalités de mise en œuvre**

1) Les bénéficiaires et les groupes cibles : au niveau des communautés et des communes, les populations bénéficiaires et les groupes sociaux cibles seront atteints à travers les

groupements et associations concernés par les différentes activités, en mettent un accent particulier sur les leaders coutumiers et religieux, des réseaux des femmes et des jeunes, ainsi que des couches sociales marginalisées ; les populations visées sont celles des communautés et communes frontalières aux zones vulnérables des quatre régions, notamment la première et la deuxième couronnes frontalières aux pays limitrophes ; dans ces communes, les jeunes à risque par rapport aux attrait exogènes seront les plus visés ; leurs liens avec les différentes organisations de la société civile (OSC) seront développés.

2) Les partenariats entre les acteurs et structures d'appui financiers et techniques : ils s'organiseront à travers les groupes, associations et OSC de tous les domaines et les PTF qui appuient leur organisations ; les centres locaux et régionaux de formation, et au besoin les centres nationaux de formations seront répertoriés par chaque projet pour contribuer au partenariat ; les projets et programmes intervenant dans la zone apporteront leur contribution à travers les ONG locales et les STD (services techniques déconcentrés) ; la mise en place et l'intensification de réseaux d'information et de renforcement de capacités, par ISEC (Information, Sensibilisation, Education et Communication) nécessiteront les interventions des radios et télévisions (à couverture nationale, régionale, locale ou communautaire), de journaux, dépliants et affiches.

## ANNEXES

### **Annexe 1 : Références documentaires**

- Ministère du plan, de l'aménagement du territoire et du développement **communautaire**, Plan de développement économique et social (PDES) 2012-2015
  - **Haut-Commissariat à l'initiative 3N**, Document de l'Initiative 3N pour la sécurité alimentaire et le développement agricole durable "les nigériens nourrissent les nigériens", 2012
  - **Cabinet du Premier Ministre**, stratégie de sécurité et de développement des zones sahélo saharienne du Niger, 2011.
  - **Ministère de l'intérieur**, de la sécurité publique, de la décentralisation et des affaires religieuses, Code général des collectivités territoriales, édition 2011
- Claval Paul (1987). **Les cadres conceptuels de l'analyse des situations de conflit en géographie politique**. In: *Espace géographique*. Tome 16 n°4, 1987. pp. 269-276.
- François-Bernard Huyghe (2013). **Boko Haram et Ansaru la stratégie des otages**. Tweet du 15 novembre 2013 sur [http://www.huyghe.fr/actu\\_1187.htm](http://www.huyghe.fr/actu_1187.htm).
- François-Bernard Huyghe (2012). **Quel terrorisme jihadiste demain ?** Tweet du 1<sup>er</sup> juillet 2012 sur [http://www.huyghe.fr/actu\\_1187.htm](http://www.huyghe.fr/actu_1187.htm)
- François-Bernard Huyghe (2012). Jihad en Afrique. Tweet du 10 avril 2012 sur [http://www.huyghe.fr/actu\\_1187.htm](http://www.huyghe.fr/actu_1187.htm)
- Georges Corm (2012). **Pour une lecture profane des conflits**, La Découverte, Paris, 2012.

## Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Liste des personnes rencontrées			
Noms et prénoms (date)	Fonction ou structure	Contact tél.	Contact Email /Tél .2 <sup>ème</sup>
Yahaya Yadié (24-09-014)	Secrétaire Général Adjoint du HACP	96 87 37 83	<a href="mailto:ayahaya6@yahoo.fr">ayahaya6@yahoo.fr</a>
Mme Boukar Yagana (24-09-014)	Directrice D. Prévention et Gestion, HACP	96 97 82 53	<a href="mailto:Dyagana66@yahoo.fr">Dyagana66@yahoo.fr</a>
Bodé Déré (24-09-014)	D. Relèvement et Stabilisation	20 72 31 93	
M. Maitouraré (24-09-014)	D. Prévention et gestion	97 27 80 60	
Ari Boulama Issa (13-10-014)	DP/AT/DC, Point Focal HACP Diffa	94 81 68 88	
Hassane Ardo Ido (13-10-014)	Secrétaire Général du Gouvernorat Diffa	96 49 78 48	<a href="mailto:hassardo@yahoo.fr">hassardo@yahoo.fr</a>
Chef Es. Seybou Abdou (13-10-014)	Chef Groupement Gendarmerie Diffa	96 96 76 03	
Ali Salé (13-10-014)	Responsable régional Ong AREN	96 27 51 11	
Colonel Sofiani (13-10-014)	Commandant Zone de Défense Diffa	96 49 69 72	
Moussa Achakou (14-10-014)	Directeur Régional Adjoint Police Nationale		
Président Tribunal Diffa (15-10-014)	Président du Tribunal de Diffa	90 85 30 93	
Dizi Madou Adji (15-10-014)	Directeur Régional DG/DSE	96 97 45 08	
Adamou Maïdou (15-10-014)	Assistant Technique Projet REVE	96 48 76 78	
Aboubacar Issa (15-10-014)	Président Cadre Concertation des Jeunes Diffa et Journaliste Speaker en Kanouri	96 45 62 84	
Ibrahim Boukari Dachuki (15-10-014)	CARE Diffa	90 88 88 96	
Abdoulaye Ousseini (15-10-014)	DR pi Hydraulique	96 43 74 44	
<i>Focus group Cadres DR Elevage Da</i>			
Manirou Aboubacar (15-10-014)	Cadre DR Elevage Diffa	96 24 75 45	
Abdella Moustapha (15-10-014)	Cadre DR Elevage Diffa	96 26 22 80	
Hassane Idrissa (15-10-014)	Cadre DR Elevage Diffa	97 50 72 90	
Préfet Diffa (16-10-014)	Préfet Département Diffa		
Moustapha Moussa (16-10-014)	Coord. Projets UE/HACP au DP/AT/DC Diffa (IDS.2 / PAPS)	96 59 80 46	
Guidé Mohamadou (16-10-014)	ONU/HCR / OCHA Diffa	98 30 64 69	
<i>Focus group avec Gouverneur Diffa et autorités Goudoumaria (17-10-014):</i>	Gouverneur Région Diffa Préfet Département Goudoumaria Cdt Group. Gendarmerie Goudoumaria Cdt Garde Nationale Goudoumaria Chef de Canton Goudoumaria Chef Groupement Peul Goudoumaria		
<i>Focus group autorités/cadres Aderbissinat</i>			
Moussa Ousmane (20-10-014)	Préfet Département Aderbissinat	90 00 44 11	
Bozari Alou	SG Département Aderbissinat	90 57 61 13	
Amadou Garba	Directeur Départemental Elevage Aderbissinat	97 77 06 26	
Boureima Amadou	Commandant Brigade Gendarmerie Aderbissinat	96 99 64 71	
Mohamed Chérif	Commandant Escad. Garde Nationale Aderbissinat	94 65 06 71	
Chaïbou Oumarou	Inspecteur Départemental Enseignement	96 88 24 53	
Aboubacar Alkassoum	Directeur Dép. Agriculture Aderbissinat	99 65 85 11	
Alassane Abouhamid	Maire Adjoint Commune Aderbissinat	94 25 08 90	
Samaila Yacouba	Directeur Dép. P/AT/DC	97 00 30 04	
Saadou Sayabou	Directeur Dép. Hydraulique	96 55 06 75	
<i>Focus group au Gouvernorat Agadez</i>			
Adamou Halidou (21-10-014)	Secrétaire Général Gouvernorat Agadez	96 27 02 37	
Abdourahmane Moussa	Secrétaire Général Adjoint Gouvernorat Az	96 97 45 67	
Sidi Mohamed Jules	Coord. Projets UE/HACP au DP/AT/DC Az	96 01 22 52	
<i>Focus group avec Membres Exécutif du Conseil Régional d'Agadez</i>			
Mohamed Anacko (22-10-014)	Président du Conseil Régional d'Agadez	96 64 48 80	<a href="mailto:anackokachen@yahoo.fr">anackokachen@yahoo.fr</a>

Assoni Almoustapha	Conseiller Régional Agadez	94 85 57 05	<a href="mailto:aasonialmoustapha@yahoo.fr">aasonialmoustapha@yahoo.fr</a>
Abdou Salam Hamidou	Secrétaire Général CR Agadez	98 35 36 36	
Mohamed Agali Zodi	Chargé Développement CR (VNU)	96 04 64 08	<a href="mailto:agadez.conseilrégional@gmail.com">agadez.conseilrégional@gmail.com</a>
Sidi Mohamed Jules	Coord. Projets UE/HACP au DP/AT/DC Agadez (IDS.2 / PAPS)	96 01 22 52	<a href="mailto:paps.hacp.ag@gmail.com">paps.hacp.ag@gmail.com</a>
<i>Visite Croix Rouge Française Agadez : camp des migrants et retournés (22-10-014)</i>	Entretiens avec les migrants et rapatriés, et le personnel d'encadrement Croix Rouge		
<i>Focus group avec les responsables FDS de la région d'Agadez</i>			
Colonel Noma Dary (22-10-014)	Cdt. Zone de Défense Agadez		
Lt. Colonel Issiaka Boubacar	Directeur Régional Police Nationale		
Commandant Ibrahim Idi	Cdt. de Légion Garde Nationale		
Commandant Halidou Issa	Cdt. Groupement Gendarmerie Nationale		
Commandant Djibrilla Mamoudou	Chef de Bataillon Zone 2		
Colonel Mani Djika (23-10-014)	Directeur Régional Environnement Agadez	96 58 32 84	
Moussa Oumarou (23-10-014)	Directeur Régional de l'Agriculture Agadez	90 96 86 95	
Dir. Régional Hydraulique (23-10-014)	Directeur Régional de l'Hydraulique Az	96 56 00 02	
Dir. Régional Elevage (23-10-014)	Directeur Régional de l'Elevage Az	96 88 76 40	
Amoumoun Halil	Ingénieur Elevage, Délégué Régional Az	90 49 45 35	<a href="mailto:hamoumoun@yahoo.fr">hamoumoun@yahoo.fr</a>
<i>Focus group autorités et cadres du Département d'Abalak (24-10-014)</i>	Secrétaire Général Département Abalak Maire Commune Abalak Directeur départemental Police Nationale Chef Brigade Gendarmerie Nationale Commandant Garde Nationale Abalak		
<i>Focus group avec cadres DRP/AT/DC de la Région de Tahoua (27-10-014)</i>	Tous les cadres présents de la DRP/AT/DC		
Felly Ntumba, Chargé d'Affaires Humanitaires OCHA (27-10-014)	Chef du Sous-Bureau OCHA Tahoua	96 00 94 90	<a href="mailto:ntumba@un.org">ntumba@un.org</a> Site Web : <a href="http://ochaonline.un.org/niger">ochaonline.un.org/niger</a>
<i>Focus group avec les responsables FDS de la région de Tahoua (27-10-014)</i>			
Colonel Doro Oumar	Commandant Zone Défense Tahoua	90 44 22 51	
Colonel Bassirou Yahaya	Commandant Groupement Gendarmerie	97 72 18 18	
Commandant Hama Aboubacar	Commandant Légion Garde Nationale Ta	96 01 22 52	
CPP Amadou Garba	Directeur Régional Police Nationale Ta		
Colonel Maman Bachir	Directeur Régional de l'Environnement Ta	96 10 86 00	
Gouverneur de la Région de Tahoua (27-10-014)	Gouverneur de la Région de Tahoua		
<i>Focus group Bureau Régional AREN et Membres Cadre de Concertation des Jeunes de la Région de Tahoua</i>			
Rachid Zakou	Membre Président Fondateur CCJ/Tahoua	96 51 63 91	
Loumchi Dallol	AREN	96 22 0035	
Abdou Rahimou Illo	AREN	96 99 82 50	
Rébo Madouna	AREN	99 45 53 11	
Iro Djibo	AREN / CCJ Tahoua	97 71 76 55	
Aboubacar Abdoulaye	AREN / CCJ Tahoua	99 63 62 11	
Gomma Tambari	AREN	97 47 64 36	
Kouwalé Almoctar	AREN	96 21 19 98	
Zeinabou Bizo	AREN	96 10 77 65	
Halima Loumchi	AREN		
Takillit Azé	AREN		
Maïro Ali	AREN		
<i>Focus group Membres Exécutif du Conseil Régional Tahoua</i>			
Président Conseil Régional	Président du Conseil Régional de Tahoua		

(28-10-014)			
Vice-Président Conseil Régional	Vice-Président Conseil Régional Tahoua		
Secrétaire Général Conseil Régional	Secrétaire Général Conseil Régional Ta		
Amanaya Irrichid (01-01-014)	Cadre de la Paix de Tahoua, Cordinateur ONG AHAROG Vivre Ensemble, Président Chambre Régionale ONG et Associations de Développement, Membre Réseau GENOVICO	96 55 75 59	<a href="mailto:amanayai@yahoo.fr">amanayai@yahoo.fr</a>
<i>Focu group autorités région Tillabéri au Bureau du SGA/Gouvernorat (05-11-2014)</i>			
Secrétaire Général Adj. Gouvernorat	Secrétaire Général Adjoint du Gouvernorat		
Lieutenant Diambala Oumar	Préfet Département Abala	98 00 86 92	
Préfet Département Filingué	Préfet Département Filingué		
Préfet Téra	Préfet Téra		
Commandant Agouzoum Mohamed	Commandant Groupement Gendarmerie Nord Tillabéri	97 68 78 79	
Commandant Adjoint Groupement Gendarmerie Nord Tillabéri	Commandant Adjoint Groupement Gendarmerie Nord Tillabéri		
Secrétaire Général du Gouvernorat de la Région de Tillabéri (5-11-2014)	Secrétaire Général du Gouvernorat de la Région de Tillabéri	96 59 95 11	
<i>Focus group avec Membres Exécutif du Conseil Régional de Tillabéri</i>			
Président Conseil Régional (05-11-014)	Président du Conseil Régional de Tillabéri		
1 <sup>er</sup> Vice Président Conseil Régional	1 <sup>er</sup> Vice Président du Conseil Régional de Tillabéri		
1 <sup>er</sup> Vice Président Conseil Régional	2 <sup>ème</sup> Vice Président Conseil Régional de Tillabéri		
Secrétaire Général Conseil Régional Tillabéri	Secrétaire Général Conseil Régional Tillabéri		
Bello Gourouza (05-11-014)	Directeur Régional pi DRP/AT/DC		
Hamidou Boubacar (05-11-014)	Coord. Projets UE /HACP Tillabéri (IDS.2 / PAPS)	96 26 61 29	<a href="mailto:Paps.hacp.ti@gmail.com">Paps.hacp.ti@gmail.com</a>
Djabiri Hassimiou (06-11-014)	Gouverneur de la Région de Tahoua		
Hassimiou Djibi (06-11-014)	Coord. Régional Gajel-Soudoubaba, membre CAPAN, Point Focal ROSEN Marobé, SG ONG Rougga-Gasso & Lamé de la Région de Tillabéri	96 52 23 05	<a href="mailto:djibohassimiou@yahoo.fr">djibohassimiou@yahoo.fr</a>
Ibrahim Boukari Issaka (06-11-014)	Directeur Régional DG/DES Tillabéri	96 40 00 75	<a href="mailto:Kalgo_77@yahoo.fr">Kalgo_77@yahoo.fr</a>
<i>Focus group avec responsables de la Direction Régionale de la Police Nationale de Tillabéri (06-11-014)</i>			
Mme Maria Abdou, CPP	Directeur Régional de la Police Nationale Ti	96 13 57 03	
Illiassou Hassane, Cdt	Commandant, DR/PN Tillabéri	99 74 97 11	
Salissou Abdou, OP	Officier de Police /PJ à la DR/PN Tillabéri	96 59 76 68	
<i>Focus group Directeurs Régionales du secteur de gestion des ressources naturelles</i>			
Maman Hamidou (06-11-014)	Directeur Régional Environnement SU/DU	96 55 33 78	<a href="mailto:Maman_hamidou@yahoo.fr">Maman_hamidou@yahoo.fr</a>
Bourahim Djingarey	Directeur Régional Hydraulique	96 26 61 06	<a href="mailto:bourahimdhingarey@yahoo.fr">bourahimdhingarey@yahoo.fr</a>
Arma Alassan	Directeur Régional de l'Agriculture	96 53 62 19	<a href="mailto:armaalassan@yahoo.fr">armaalassan@yahoo.fr</a>
Idrissa Moussa	Directeur Régional de l'Elevage	96 46 91 39	<a href="mailto:Idrissamoussa11@yahoo.fr">Idrissamoussa11@yahoo.fr</a>
Filou Alatabe Afarège (07-11-014)	Maire Commune Bibiyergou /Siège de la Mairie de la Commune Rurale de Bibiyergou	96 12 59 61	

